

MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1566 18 juin 2014

SOMMAIRE

Advent Aircom Luxembourg 75122	Blue Skye Capital S.á r.l	75167
Al Candelaria (Luxembourg) Subco S.à r.l.	Den Holzspiecht S.à.r.l	75127
75123	Dynameos S.A	75127
Al Chem (Luxembourg) Topco S.à r.l 75124	Great Southern S.à r.l	75127
Al Green (Luxembourg) II S.à r.l 75125	Groupe 555 S.à r.l	
Akinita S.A	GS Tech S.A	75127
Akinita S.A	Hydroconcept S.A	75127
Al Beauty (Luxembourg) S.à r.l 75122	Isis Holding S.A	75128
Aldrine S.A	Jado S.à r.l.	75128
ALF Participations 2 S.A	Javi International S.A	75168
All Square S.A	Kato S.à r.l.	75167
Amer-Sil Leasing S.à r.l	Kingdom Holding 1 S.à r.l	
AMM Finance Sicav	Krokus S.A	
AMO Germany Holding S.A75125	Lantiq Holdco S.à r.l	75128
Asgard Hall Invest S.A	Lantiq Intermediate Holdco S.à r.l	75128
Assenagon Asset Management S.A 75123	Lantiq US Holdco S.à r.l	
Assenagon S.A	Laurada S.A	75168
Bahia 2006 SCI	Los Gatos Luxembourg S.à r.l	75168
Bamboleo S.A	Maximus Holding II S.à r.l	
Belair Business Offices S.A	Rotomade S.A	75162
Biotoscana Investments S.à r.l 75125	Sartos Investments S.A	
Blue Holdings	Supply Chain S.à r.l	
Rive Holdings II 75167	V0D I	



Advent Aircom Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 110.481.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 avril 2014. POUR COPIE CONFORME

Référence de publication: 2014054323/11.

(140063232) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

All Square S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 133, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 173.716.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 avril 2014.

Référence de publication: 2014054325/10.

(140062426) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

Amer-Sil Leasing S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8281 Kehlen, 61, rue d'Olm.

R.C.S. Luxembourg B 158.625.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 Avril 2014.

Référence de publication: 2014054326/11.

(140063206) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

Assenagon S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 127.480.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 avril 2014.

Référence de publication: 2014054335/10.

(140063018) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

Al Beauty (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 76, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 171.056.

Suite au changement de dénomination et de forme juridique en date du 28 mars 2014 de l'associé de la Société, il convient de modifier celui-ci de Al Global Investments S.à r.l., société à responsabilité limitée, en Al Global Investments & Cy S.C.A., société en commandite par actions, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 avril 2014.

Référence de publication: 2014054343/12.

(140062569) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.



Asgard Hall Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 178.164.

Hiermit lege ich mein Mandat als Verwaltungsratsmitglied und als geschäftsführendes Verwaltungsratmitglied zum 28. Februar 2014 nieder.

Le 15. April 2014. Georges Majerus.

Référence de publication: 2014054333/10.

(140062837) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

Assenagon Asset Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 129.914.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 avril 2014.

Référence de publication: 2014054334/10.

(140063017) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

Al Candelaria (Luxembourg) Subco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.

R.C.S. Luxembourg B 181.627.

Suite au changement de dénomination et de forme juridique en date du 28 mars 2014 de l'associé de la Société, il convient de modifier celui-ci de Al Global Investments S.à r.l., société à responsabilité limitée, en Al Global Investments & Cy S.C.A., société en commandite par actions, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 avril 2014.

Référence de publication: 2014054344/12.

(140062570) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

Aldrine S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.

R.C.S. Luxembourg B 56.145.

Extrait du Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 15 avril 2014

Résolutions

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de ratifier les résolutions suivantes:

- 1. L'assemblée générale décide de confirmer le siège social de la société au 14a, Rue des Bains L-1212 Luxembourg.
- 2. L'assemblée générale décide de révoquer la société DEBELUX AUDIT SARL de son poste de commissaire aux comptes et de nommer en remplacement la société Jawer Consulting SA ayant son siège au 241, route de Longwy L-1941 Luxembourg inscrite au RCS Luxembourg B54 164.

Le mandat du nouveau commissaire aux comptes débutera par la revue des comptes annuels au 31 décembre 2010.

- 3. L'assemblée constate le changement d'adresse de Monsieur PUSTERLA Fluvio au 12, via Ulisse Salis IT-20161 Milan et décide de renouveler son mandat d'administrateur de la société et le nommer au poste d'administrateur délégué
 - 4. L'assemblée décide de nommer au poste d'administrateur
 - Monsieur GORI Marcello demeurant à Cesano Maderno Duca d'Aosta 4, IT-20811 Milan
 - Madame GALVAGNA Gabriella demeurant à Impéria Strada Civezza 88 IT-18100 Impéria.

Les mandats ainsi attribués viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale à tenir en l'année 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014054353/22.

(140062380) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.



Al Chem (Luxembourg) Topco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 76, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 184.898.

Suite au changement de dénomination et de forme juridique en date du 28 mars 2014 de l'associé de la Société, il convient de modifier celui-ci de Al Global Investments S.à r.l., société à responsabilité limitée, en Al Global Investments & Cy S.C.A., société en commandite par actions, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 avril 2014.

Référence de publication: 2014054346/12.

(140062572) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

ALF Participations 2 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 24, avenue Emile Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 155.650.

Extrait des résolutions adoptées par l'associé unique de la Société en date du 14 février 2014

L'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

- Monsieur George Dikanarov, employé privé, né le 28 janvier 1978 à Sofia (Bulgarie), résidant professionnellement au 47, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, a été nommé en qualité de commissaire avec effet au 29 novembre 2013 et jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui approuvera les comptes annuels au 31 décembre 2013 (en remplacement de Madame Anne-Cécile Jourdren-Vasseur, démissionnaire).
 - Démission de Monsieur Simon Barnes en qualité d'administrateur avec effet au 2 janvier 2014.
- Nomination de Madame Jennifer Ferrand, employé privé, née le 23 février 1981 à Thionville (France), résidant professionnellement au 24, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg en tant que administrateur avec effet au 15 janvier 2014 et jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui approuvera les comptes annuels au 31 décembre 2015.

Le conseil d'administration se compose dorénavant comme il suit:

- Mme. Jennifer Ferrand, Administrateur
- M. Mirko Dietz, Administrateur
- M. Yann Bak, Administrateur
- M. Massimo Longoni, Administrateur

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014054354/23.

(140062292) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

Akinita S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 79, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 65.436.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014054351/9.

(140062333) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

AMM Finance Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-8217 Mamer, 41, Op Bierg. R.C.S. Luxembourg B 99.080.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Un mandataire

Référence de publication: 2014054357/10.

(140062444) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.



Al Green (Luxembourg) II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.

R.C.S. Luxembourg B 171.793.

Suite au changement de dénomination et de forme juridique en date du 28 mars 2014 de l'associé de la Société, il convient de modifier celui-ci de Al Global Investments S.à r.l., société à responsabilité limitée, en Al Global Investments & Cy S.C.A., société en commandite par actions, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 15 avril 2014.

Référence de publication: 2014054349/12.

(140062573) Déposé au registre de commerce et des sociét<u>és</u> de Luxembourg, le 16 avril 2014.

Akinita S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 79, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 65.436.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014054352/9.

(140062334) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

AMO Germany Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1160 Luxembourg, 24-26, boulevard d'Avranches.

R.C.S. Luxembourg B 134.688.

Le Conseil d'administration a décidé de transférer le siège social de la société du 19, avenue de la Liberté, L-2930 Luxembourg, au 24-26, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg, avec date d'effet au 15 avril 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 16 avril 2014.

Référence de publication: 2014054358/11.

(140062705) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

Biotoscana Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.

R.C.S. Luxembourg B 162.840.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 avril 2014.

Référence de publication: 2014054393/10.

(140062939) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

Bamboleo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 105.183.

Le bilan de la société au 31.12.2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2014054405/12.

(140062591) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.



Blue Holdings, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg. R.C.S. Luxembourg B 172.772.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Francis Kesseler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 22 octobre 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 3010 du 12 décembre 2012.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Blue Holdings

Signature

Référence de publication: 2014054396/13.

(140062885) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

Bahia 2006 SCI, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-5403 Bech-Kleinmacher, 1, Op der Kruut.

R.C.S. Luxembourg E 3.264.

DISSOLUTION

L'an deux mille quatorze, le premier avril.

Pardevant Maître Frank MOLITOR, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Ont comparu:

- 1. Jean CIGRANG, commerçant, né à Luxembourg, le 11 janvier 1951, demeurant à L-5403 Bech-Kleinmacher, 1, Op der Kruut,
- 2. Mireille STOURM, employée privée, née à Rodemack (France), le 15 septembre 1967, demeurant à L-5470 Wellenstein. 14. route de Mondorf.

Les comparants déclarent être les seuls et uniques associés de BAHIA 2006 SCI, société civile immobilière avec siège social à L-5403 Bech-Kleinmacher, 1, Op der Kruut, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro E 3 264, constituée suivant acte du notaire Frank MOLITOR de Dudelange du 17 novembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Numéro 43 du 24 janvier 2007.

Le capital social est fixé à deux mille cinq cents (2.500.-) euros, représenté par cent (100) parts d'une valeur nominale de vingt-cinq (25.-) euros chacune.

De commun accord, les associés ont décidé de dissoudre la Société avec effet immédiat.

La société a été liquidée par les associés se considérant comme liquidateurs aux droits des parties en ce sens que actifs et passifs de la Société seront attribués aux associés au prorata de leurs participations dans la Société.

De la sorte, sa liquidation se trouve ainsi clôturée, tout passif futur éventuel restant à la charge des associés proportionnellement à leur participation, étant entendu qu'envers les tiers créanciers ils restent tenus chacun pour une part et somme égales. Lesquels reconnaissent avoir été rendus attentifs sur ce point par le notaire.

Décharge est accordée au gérant pour l'exécution de son mandat.

Les livres et documents de la Société seront conservés pendant une durée de cinq (5) ans à L-5403 Bech-Kleinmacher, 1, Op der Kruut.

Déclaration

Les associés déclarent, en application de la loi du 12 novembre 2004, telle qu'elle a été modifiée par la suite, être les bénéficiaires réels de la société faisant l'objet des présentes et certifient que la société ne se livre pas à des activités constituant une infraction visée aux articles 506-1 du Code Pénal et 8-1 de la loi du 19 février 1973 concernant la vente de substances médicamenteuses et la lutte contre la toxicomanie (blanchiment) ou des actes de terrorisme tels que définis à l'article 135-5 du Code Pénal (financement du terrorisme).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous, notaire, la présente minute. Signé: Cigrang, Stourm et Molitor

Enregistré à LUXEMBOURG A.C., le 7 avril 2014. Relation LAC/2014/16469. Reçu soixante quinze euros 75.-

Le Receveur ff. (signé): Frising.

Référence de publication: 2014054404/41.

(140062686) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.



Den Holzspiecht S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3932 Mondercange, 14, rue de Limpach.

R.C.S. Luxembourg B 90.753.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014054500/9.

(140063214) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

Dynameos S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 136.597.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014054507/9.

(140062736) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

Great Southern S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8086 Bertrange, 44, Am Wénkel.

R.C.S. Luxembourg B 171.478.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014054575/9.

(140062566) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

Groupe 555 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8080 Bertrange, 2, rue Pletzer.

R.C.S. Luxembourg B 158.976.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014054588/9.

(140062564) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

GS Tech S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 168.059.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014054590/9.

(140063169) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

Hydroconcept S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1718 Luxembourg, 25, rue Haute.

R.C.S. Luxembourg B 108.202.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014054634/9.

(140062432) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.



Lantiq Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 3.217.554,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12F, rue Guillaume Kroll. R.C.S. Luxembourg B 147.045.

Les comptes annuels au 30 septembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014054720/9.

(140062120) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

Lantiq Intermediate Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 3.198.977,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12F, rue Guillaume Kroll. R.C.S. Luxembourg B 147.556.

Les comptes annuels au 30 Septembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014054721/9.

(140062182) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

Lantiq US Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 287.523,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12F, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 147.727.

Les comptes annuels au 30 Septembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014054722/9.

(140062224) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

Krokus S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3871 Schifflange, 13, rue de la Paix.

R.C.S. Luxembourg B 138.357.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014054697/9.

(140062470) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

Jado S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6673 Mertert, 43, Cité Pierre Frieden. R.C.S. Luxembourg B 54.704.

Der Jahresabschluss vom 31.12.2013 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt. Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014054671/9.

(140062329) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

Isis Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 163.889.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014054667/9.

(140062845) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.



Maximus Holding II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 15.000,00.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse. R.C.S. Luxembourg B 157.631.

In the year two thousand and fourteen, on the thirty-first day of March;

Before Us Me Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg, (Grand-Duchy of Luxembourg),

Was held

an extraordinary general meeting of the shareholders of the company Maximus Holding II S.à r.l., having its registered office at 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under section B and number 157631, (hereafter the "Company"), incorporated by a deed of Maître Jean SEC-KLER, notary residing in Junglinster, on November 19, 2010, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 353 on February 22, 2011.

The articles of association of the Company have been amended several times and for the last time pursuant to a deed received by the undersigned notary on May 21, 2013, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 389 on February 12, 2014.

Mr Luis MARQUES GUILHERME, lawyer, residing professionally in Luxembourg, takes the chair and declares that a quorum is present.

The Chairman appoints as Secretary Me Jil ROESER, lawyer, residing professionally in Luxembourg.

The meeting elects as Scrutinizer Me Matthias SCHMIDT, lawyer, residing professionally in Luxembourg.

Having thus been constituted, the bureau of the meeting draws up the attendance sheet.

The attendance sheet as well as the powers of attorney, having been signed ne varietur by the proxies, by the members of the board and the undersigned notary public, will remain attached to the present deed in order to be filed at the same time with the registration authorities.

The Chairman declares and requests the notary to state that:

- I- According to the attendance sheet, all the shareholders representing the full amount of the corporate capital of two million sixty-six thousand six hundred sixty-six sterling pounds (GBP 2,066,666) are present or validly represented at the meeting. The meeting can thus validly deliberate and decide on all subjects mentioned on the agenda without a prior convening notice.
 - II- The agenda of the meeting is the following:
 - 1) Decrease of the par value of the Shares;
 - 2) Creation of two new classes of Shares, namely the C Ordinary Shares and the D Ordinary Shares;
- 3) Increase of the corporate capital of the Company in the aggregate amount of fifteen thousand Sterling Pounds (GBP 15,000) by the issuance of (i) one million three hundred two thousand one hundred eighty seven (1,302,187) C Ordinary Shares having a par value of one pence (GBP 0.01) and (ii) one hundred ninety seven thousand eight hundred thirteen (197,813) D Ordinary Shares having a par value of one pence (GBP 0.01);
- 4) Reduction of the corporate capital of the Company by an amount of two million sixty six thousand six hundred sixty six Sterling Pounds (GBP 2,066,666) by effect of the cancellation of two hundred six million six hundred sixty six thousand six hundred Shares (206,666,600) having a par value of one pence (GBP 0.01) each held by the Company in its own corporate capital;
- 5) Subsequent cancellation of (i) one hundred seventy nine million four hundred twelve thousand four hundred (179,412,400) A1 Ordinary Shares and (ii) twenty seven million two hundred fifty four thousand two hundred (27,254,200) B1 Ordinary Shares each held by the Company, in view of the afore mentioned capital decrease;
- 6) Amendment of the articles of association of the Company so as to reflect the resolutions made by the general meeting, namely the changes in the registered capital of the Company;
- 7) Granting of power to any director of the Company to act alone or jointly in the name and on behalf of the Company in order to do all acts or things, execute and sign any deed, power of attorney, register, confirmation or any other document as the director may consider necessary or desirable in order to register the above cancellation of shares of the Company;
 - 8) Any other business.
 - III- Then, the general meeting, after deliberation, took unanimously the following resolutions:

First resolution

The extraordinary general meeting unanimously resolves to exchange the 2,066,666 Shares of one Sterling Pound (GBP 1,-) each for 206,666,600 Shares of one pence (GBP 0.01) each, with immediate effect, the Shares being allocated to the existing shareholders in prorate of their current shareholding in the Company.



Second resolution

The extraordinary general meeting resolves to create two new classes of shares in the corporate capital of the Company, namely the C Ordinary Shares and D Ordinary Shares, having each a par value of one pence (GBP 0.01).

The extraordinary general meeting resolves that except as otherwise determined in the present meeting the C Ordinary Shares and its holders will have the same rights granted until today in the articles of association of the Company to the A1 Ordinary Shares and their holders.

The extraordinary general meeting further resolves that except as otherwise determined in the present meeting the D Ordinary Shares and its holders will have the same rights granted until today in the articles of association of the Company to the B1 Ordinary Shares and their holders.

Third resolution

The extraordinary general meeting unanimously resolves to increase the corporate capital of the Company by an amount of fifteen thousand Sterling Pounds (GBP 15,000) by the issuance of:

I- one million three hundred two thousand one hundred eighty seven (1,302,187) C Ordinary Shares having a par value of one pence (GBP 0.01).

Subscription and payment of the C Ordinary Shares

1. There now appears Mr. Luis MARQUES GUILHERME, previously named, acting in his capacity as duly appointed attorney in fact of PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS INTERNATIONAL II (CAYMAN), L.P., a limited partnership existing under the laws of the Cayman Islands, having its office in 87, Mary Street, Walkers SPV limited, Walker House, KY - KY1-9002 George Town Cayman, by virtue of a power of attorney given on March 28, 2014.

The appearing person, prenamed, declares to subscribe in the name and on behalf of PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS INTERNATIONAL II (CAYMAN), L.P. to the newly issued nine hundred twenty-four thousand five hundred and three (924,503) C Ordinary Shares and fully pay in such category C Ordinary Shares with an aggregate share premium of five million five hundred thirty-seven thousand seven hundred seventy-six Sterling Pounds forty-five pence (GBP 5,537,776.45), by a contribution in kind consisting in the aggregate amount of forty-seven million seven hundred sixty-six thousand (47,766,000) A1 Ordinary Shares, of a par value of one pence (GBP 0.01) each, held in the corporate capital of the Company.

It results:

- from interim accounts of the Company dated March 21, 2014 (Appendix 1) that the aggregate amount of forty-seven million seven hundred sixty-six thousand (47,766,000) A1 Ordinary Shares, of a par value of one pence (GBP 0.01) each, held in the corporate capital of the Company by PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS INTERNATIONAL II (CAYMAN), L.P. currently are valued at up to five million five hundred forty-seven thousand twenty-one Sterling Pounds and forty-eight pence (GBP 5,547,021.48) (hereafter the "Contribution 1");
- from a valuation report dated March 31, 2014 issued by the board of directors of the Company (the "Valuation Report") that the value of the Contribution 1 is five million five hundred forty-seven thousand twenty-one Sterling Pounds and forty-eight pence (GBP 5,547,021.48).

Having acknowledged the above described contribution in kind the general meeting resolves to confirm the validity of the subscription and payment.

2. There now appears Mr. Luis MARQUES GUILHERME, previously named, acting in his capacity as duly appointed attorney in fact of PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS-PF INTERNATIONAL II (CAYMAN), L.P., a limited partnership existing under the laws of the Cayman Islands, having its office in 87, Mary Street, Walkers SPV limited, Walker House, KY - KY1-9002 George Town Cayman, by virtue of a power of attorney given on March 28, 2014.

The appearing person, prenamed, declares to subscribe in the name and on behalf of PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS-PF INTERNATIONAL II (CAYMAN), L.P. to the newly issued one hundred forty-nine thousand eight hundred and one (149,801) C Ordinary Shares and fully pay in such category C Ordinary Shares with an aggregate share premium of eight hundred ninety-seven thousand three hundred seven Sterling Pounds eleven pence (GBP 897,307.11) by a contribution in kind consisting in the aggregate amount of seven million seven hundred thirty-nine thousand seven hundred (7,739,700) A1 Ordinary Shares, of a par value of one pence (GBP 0.01) each, held in the corporate capital of the Company.

It results:

- from interim accounts of the Company dated March 21, 2014 (Appendix 1) that the aggregate amount of seven million seven hundred thirty-nine thousand seven hundred (7,739,700) A1 Ordinary Shares, of a par value of one pence (GBP 0.01) each, held in the corporate capital of the Company by PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS-PF INTERNATIONAL II (CAYMAN), L.P. currently are valued at up to eight hundred ninety-eight thousand eight hundred five Sterling Pounds and twelve pence (GBP 898,805.12) (hereafter the "Contribution 2");
- from a valuation report dated March 31, 2014 issued by the board of directors of the Company (the "Valuation Report") that the value of the Contribution 2 is eight hundred ninety eight thousand eight hundred five Sterling Pounds and twelve pence (GBP 898,805.12).



Having acknowledged the above described contribution in kind the general meeting resolves to confirm the validity of the subscription and payment.

3. There now appears Mr. Luis MARQUES GUILHERME, previously named, acting in his capacity as duly appointed attorney in fact of PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS-A INTERNATIONAL II (CAYMAN), L.P., a limited partnership existing under the laws of the Cayman Islands, having its office in 87, Mary Street, Walkers SPV limited, Walker House, KY - KY1-9002 George Town Cayman, by virtue of a power of attorney given on March 28, 2014.

The appearing person, prenamed, declares to subscribe in the name and on behalf of PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS-A INTERNATIONAL II (CAYMAN), L.P. to the newly issued one hundred forty-six thousand four hundred ninety-six (146,496) C Ordinary Shares and fully pay in such category C Ordinary Shares with an aggregate share premium of eight hundred seventy-seven thousand five hundred eleven Sterling Pounds forty pence (GBP 877,511.40) by a contribution in kind consisting in the aggregate amount of seven million five hundred sixty-nine thousand (7,569,000) A1 Ordinary Shares, of a par value of one pence (GBP 0.01) each, held in the corporate capital of the Company.

It results:

- from interim accounts of the Company dated March 21, 2014 (Appendix 1) that the aggregate amount of seven million five hundred sixty nine thousand (7,569,000) A1 Ordinary Shares, of a par value of one pence (GBP 0.01) each, held in the corporate capital of the Company by PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS-A INTERNATIONAL II (CAYMAN), L.P. currently are valued at up to eight hundred seventy-eight thousand nine hundred seventy-six Sterling Pounds thirty-six pence (GBP 878,976.36) (hereafter the "Contribution 3");
- from a valuation report dated March 26, 2014 issued by the board of directors of the Company (the "Valuation Report") that the value of the Contribution 3 is eight hundred seventy-eight thousand nine hundred seventy-six Sterling Pounds thirty-six pence (GBP 878,976.36).

Having acknowledged the above described contribution in kind the general meeting resolves to confirm the validity of the subscription and payment.

4. There now appears Mr. Luis MARQUES GUILHERME, previously named, acting in his capacity as duly appointed attorney in fact of PLATINUM MAXIMUS PRINCIPALS INTERNATIONAL (CAYMAN), L.P., a limited partnership existing under the laws of the Cayman Islands, having its office in 87, Mary Street, Walkers SPV limited, Walker House, KY - KY1-9002 George Town Cayman, by virtue of a power of attorney given on March 28, 2014.

The appearing person, prenamed, declares to subscribe in the name and on behalf of PLATINUM MAXIMUS PRINCIPALS INTERNATIONAL (CAYMAN), L.P. to the newly issued eighty-one thousand three hundred eighty-seven (81,387) C Ordinary Shares and fully pay in such category C Ordinary Shares with an aggregate share premium of four hundred eighty-seven thousand five hundred six Sterling Pounds thirty-three pence (GBP 487,506.33) by a contribution in kind consisting in the aggregate amount of four million two hundred five thousand (4,205,000) A1 Ordinary Shares, of a par value of one pence (GBP 0.01) each, held in the corporate capital of the Company.

It results:

- from interim accounts of the Company dated March 21, 2014 (Appendix 1) that the aggregate amount of four million two hundred five thousand (4,205,000) A1 Ordinary Shares, of a par value of one pence (GBP 0.01) each, held in the corporate capital of the Company by PLATINUM MAXIMUS PRINCIPALS INTERNATIONAL (CAYMAN), L.P. currently are valued at up to four hundred eighty-eight thousand three hundred twenty Sterling Pounds twenty pence (GBP 488,320.20) (hereafter the "Contribution 4");
- from a valuation report dated March 31, 2014 issued by the board of directors of the Company (the "Valuation Report") that the value of the Contribution 4 is four hundred eighty eight thousand three hundred twenty Sterling Pounds twenty pence (GBP 488,320.20).

Having acknowledged the above described contribution in kind the general meeting resolves to confirm the validity of the subscription and payment.

II- one hundred ninety-seven thousand eight hundred thirteen (197,813) D Ordinary Shares having a par value of one pence (GBP 0.01).

Subscription and payment of the D Ordinary Shares

There now appears Mr. Luis MARQUES GUILHERME, previously named, acting in his capacity as duly appointed attorney in fact of STICHTING ADMINISTRATIEKANTOOR PINOT NOIR, constituted under the laws of The Netherlands, with offices at Teleportboulevard 140, 1043 EJ Amsterdam, the Netherlands, by virtue of a power of attorney given on March 28, 2014.

The appearing person, prenamed, declares to subscribe in the name and on behalf of STICHTING ADMINISTRATIE-KANTOOR PINOT NOIR to the newly issued one hundred ninety-seven thousand eight hundred thirteen (197,813) D Ordinary Shares and fully pay in such category D Ordinary Shares with an aggregate share premium of one million one hundred eighty-four thousand eight hundred ninety-eight Sterling Pounds seventy-one pence (GBP 1,184,898.71) by a contribution in kind consisting in the aggregate amount of twenty ten million two hundred twenty thousand three hundred (10,220,300) B1 Ordinary Shares, of a par value of one pence (GBP 0.01) each, held in the corporate capital of the Company.



It results:

- from interim accounts of the Company dated March 21, 2014 (Appendix 1) that the aggregate amount of twenty ten million two hundred twenty thousand three hundred (10,220,300) B1 Ordinary Shares, of a par value of one pence (GBP 0.01) each, held in the corporate capital of the Company by STICHTING ADMINISTRATIEKANTOOR PINOT NOIR currently are valued at up to one million one hundred eighty-six thousand eight hundred seventy-six Sterling Pounds eighty-four pence (GBP 1,186,876.84) (hereafter the "Contribution 5");
- from a valuation report dated March 31, 2014 issued by the board of directors of the Company (the "Valuation Report") that the value of the Contribution 5 is one million one hundred eighty-six thousand eight hundred seventy-six Sterling Pounds eighty-four pence (GBP 1,186,876.84).

Having acknowledged the above described contribution in kind the general meeting resolves to confirm the validity of the subscription and payment.

Fourth resolution

The extraordinary general meeting unanimously resolves to reduce the corporate capital of the Company by a total amount of two million sixty-six thousand six hundred sixty-six Sterling Pounds (GBP 2,066,666) by effect of the cancellation of two hundred six million six hundred sixty-six thousand six hundred Shares (206,666,600) having a par value of one pence (GBP 0.01) each held by the Company in its own corporate capital.

Fifth resolution

Having regard to the afore resolution on the reduction of the corporate capital of the Company, the extraordinary general meeting resolves to cancel (i) one hundred seventy-nine million four hundred twelve thousand four hundred (179,412,400) of A1 Ordinary Shares and (ii) twenty-seven million two hundred fifty-four thousand two hundred (27,254,200) of B1 Ordinary Shares, each held by the Company.

Consequently it is resolved that the corporate capital of the Company is established at fifteen thousand Sterling Pounds (GBP 15,000.-) represented by one million three hundred two thousand one hundred eighty-seven (1,302,187) C Ordinary Shares having a par value of one pence (GBP 0.01) each and one hundred ninety-seven thousand eight hundred thirteen (197,813) D Ordinary Shares having a par value of one pence (GBP 0.01) each.

Sixth resolution

The extraordinary general meeting unanimously resolves to amend the articles of association of the Company so as to reflect the aforementioned modifications of the capital structure.

Consequently, the extraordinary general meeting unanimously resolves that the articles of association of the Company will henceforth read as follows:

Preliminary Title: Definitions

For the purposes of these Articles, the following definitions shall apply unless otherwise stated:

"acting in concert" has the meaning given in the Securityholders Agreement;

"A Ordinary Shareholder" means a registered holder of A Ordinary Shares, it being noted that from the 31 March 2014 all A Ordinary Shares were redeemed by the Company upon subscription by all the then holders of A Ordinary Shares for newly issued C Ordinary Shares, thus any reference to an A Ordinary Shareholder in these Articles or in the Securityholders Agreement is to be construed as a reference to a C Ordinary Shareholder;

"A Ordinary Shares" means, collectively, from time to time, the A1 ordinary shares, the A2 ordinary shares and the A3 ordinary shares (or any of them if the context so requires) and "A Ordinary Share" shall be construed accordingly, it being noted that from the 31 March 2014 all A Ordinary Shares were redeemed by the Company upon subscription by all the then holders of A Ordinary Share for newly issued C Ordinary Shares, thus any reference to an A Ordinary Share in these Articles or in the Securityholders Agreement is to be construed as a reference to a C Ordinary Share;

"Affiliates" means, with respect to any person, any other person that, directly or indirectly, Controls, is Controlled by or is under common Control with that person and "Affiliates" shall be construed accordingly, but on the basis that, in respect of any of the Investors and any of the D Ordinary Shareholders, the expressions "Affiliate" and "Affiliates" shall not be taken to include any Group Company;

"Articles" means the present articles of association of the Company as currently in force;

"B Ordinary Shareholder" means a registered holder of B Ordinary Shares, it being noted that from the 31 March 2014 all B Ordinary Shares were redeemed by the Company upon subscription by all the then holders of B Ordinary Shares for newly issued D Ordinary Shares, thus any reference to a B Ordinary Shareholder in these Articles or in the Securityholders Agreement is to be construed as a reference to a D Ordinary Shareholder;

"B Ordinary Shares" means, collectively, from time to time, the B1 ordinary shares, the B2 ordinary shares and the B3 ordinary shares (or any of them if the context so requires) and "B Ordinary Share" shall be construed accordingly, , it being noted that from the 31 March 2014 all B Ordinary Shares were redeemed by the Company upon subscription by all the then holders of B Ordinary Share for newly issued D Ordinary Shares, thus any reference to a B Ordinary Share in these Articles or in the Securityholders Agreement is to be construed as a reference to a D Ordinary Share;



"Business Sale" means a sale of all or substantially all of the business or assets of the Group Companies taken as a whole, but excluding for these purposes any Sale;

"Cash Equivalent" means the sum certified by the Independent Expert (acting as expert and not as arbitrator and whose certificate shall be binding on all holders of Securities save in the case of manifest error) as being in their opinion the then current value (as at the date of the relevant Exit Event) of the right to receive the consideration in question (where the consideration is payable subject to conditions) or (in the case of consideration payable otherwise than in cash) their opinion of the monetary value of such consideration at that time;

"Cash Flows" means:

as negative cash flows, the Investment (which for the purposes of these Articles shall in respect of any Investment made prior to the Effective Date (including the sums referred to in paragraphs (a) and (b) of the definition of Investment), be deemed to be made on the Effective Date);

as positive cash flows, any Return (which for the purposes of these Articles shall be made on the date of payment or the date of deemed receipt as set out in the definition of Return);

"Ordinary Shares" means together the C Ordinary Shares and the D Ordinary Shares;

"C Ordinary Shareholder" means a registered holder of C Ordinary Shares, it being noted that from the 31 March 2014 all A Ordinary Shares were redeemed by the Company upon subscription by all the then holders of A Ordinary Shares for newly issued C Ordinary Shares, thus any reference to an A Ordinary Shareholder in these Articles or in the Securityholders Agreement is to be construed as a reference to a C Ordinary Shareholder;

"C Ordinary Shares" means C ordinary shares of 0.01 Sterling Pound (GBP 0.01) each in the capital of the Company having the rights and being subject to the restrictions set out in these Articles and "C Ordinary Share" shall be construed accordingly, it being noted that from the 31 March 2014 all A Ordinary Shares were redeemed by the Company upon subscription by all the then holders of A Ordinary Shares for newly issued C Ordinary Shares, thus any reference to A Ordinary Shares in these Articles or in the Securityholders Agreement is to be construed as a reference to C Ordinary Shares;

"Co-Investment Scheme" means a scheme, arrangement or investment entity pursuant to which certain employees and/or consultants of an Investor and/or an Investor Affiliate, and/or other individuals who have a working relationship with an Investor and/or an Investor Affiliate, may acquire directly or indirectly Securities or interests in Securities;

"Connected Person" has the meaning given in the Securityholders Agreement;

"Control" means:

in the case of a body corporate the ownership of or the ability to direct:

a majority of the issued shares entitled to vote for election of directors (or analogous persons);

the appointment or removal of directors having a majority of the voting rights exercisable at meetings of the board of directors on all or substantially all matters; or

a majority of the voting rights exercisable at general meetings of the shareholders on all or substantially all matters; or

in the case of any other person the ownership of or the ability to direct, a majority of the voting rights in that person; or

in the case of a body corporate or any other person, the direct or indirect possession of the power to direct or cause the direction of its financial and operational management and policies (whether through the ownership of voting shares, by a management or advisory agreement, by contract, by agency or otherwise),

and "Controlled" shall be construed accordingly but, for the avoidance of doubt, no Group Company shall be taken to be controlled by the D Ordinary Shareholders or any of them;

"D Ordinary Shareholder" means a registered holder of D Ordinary Shares, it being noted that from the 31 March 2014 all B Ordinary Shares were redeemed by the Company upon subscription by all the then holders of B Ordinary Shares for newly issued D Ordinary Shares, thus any reference to a B Ordinary Shareholder in these Articles or in the Securityholders Agreement is to be construed as a reference to a D Ordinary Shareholder;

"D Ordinary Shareholders' Representatives" has the meaning given in paragraph 10.1 of the present Articles;

"D Ordinary Shares" means D ordinary shares of 0.01 Sterling Pound (GBP 0.01) each in the capital of the Company having the rights and being subject to the restrictions set out in these Articles and "D Ordinary Share" shall be construed accordingly, it being noted that from the 31 March 2014 all B Ordinary Shares were redeemed by the Company upon subscription by all the then holders of B Ordinary Shares for newly issued D Ordinary Shares, thus any reference to B Ordinary Shares in these Articles or in the Securityholders Agreement is to be construed as a reference to B Ordinary Shares;

"Deferred Shareholder" means a registered holder of Deferred Shares;

"Deferred Shares" means deferred shares of £0.01 each in the capital of the Company having the rights and being subject to the restrictions set out in these Articles;

"Distribution" means any dividend, distribution (whether of assets, capital, profit or reserves) or return by the Company to Securityholders of an income or capital nature;



"Effective Date" has the meaning given in the Securityholders Agreement;

"Exit Date" means the date of completion of the relevant Exit Event;

"Exit Event" means a Business Sale, Sale or an IPO;

"Exit Proceeds" means any proceeds received by any Shareholder in respect of Securities pursuant to an Exit Event (excluding any Distribution);

"Exit Vehicle" means any current or future, direct or indirect, Affiliate of the Company established with the consent of the Investors to implement an Exit Event;

"Fund" means any unit trust, investment trust, investment company, limited partner, general partner, collective investment scheme, pension fund, insurance company, authorised person under the Financial Services and Markets Act 2000 or analogous legislation in any jurisdiction or any company or other entity, in each case the assets of which are managed professionally for investment purposes;

"Group" means the Company and each of its subsidiary undertakings and "Group Company" shall be construed accordingly;

"Gross Pre-Tax Proceeds" means in respect of any Exit Event, the aggregate proceeds which all Securityholders would be entitled to receive (after deduction of all third party advisors costs but prior to the payment of any transaction fee pursuant to clause 5.4 of the Securityholders' Agreement or any Taxes (as defined in the Securityholders' Agreement) by any Securityholder), if such proceeds had been distributed in the manner and order of priority set out in these Articles (and for the avoidance of doubt after the operation of Article 8 (Ratchet)) or as otherwise agreed in writing between the Investors and the Managers' Representatives;

"Independent Expert" means:

- (a) an expert jointly nominated by the Investors and the D Ordinary Shareholders' Representatives; or
- (b) in the event of a disagreement as to the nomination which is not resolved within a period of 5 Business Days, an expert nominated by the President of the Institute of Chartered Accountants in England and Wales on the application of either the Investors or the D Ordinary Shareholders' Representatives,

in either case on such terms of appointment as may be agreed between the relevant expert and the Company consistent with the relevant provision of these Articles.

"Investment" means the aggregate of:

- (a) £8,137,500 of the amount subscribed by the Investors for A Ordinary Shares pursuant to clause 2.5(b)(iii) of the Securityholders' Agreement; plus
- (a) the amount subscribed by the Investors for PECs pursuant to clause 2.5(c)(ii) or 2.5(c)(iii) of the Securityholders' Agreement (as the case may be) (excluding any amount subscribed for PECs comprised in the Reserved Equity (as defined in the Securityholders Agreement)); plus
- (b) all new sums subscribed in, loaned or advanced to any Group Company by the Investors and their respective Investor Affiliates after the Effective Date,

and, for the avoidance of doubt, no amount of the Promissory Notes (as defined in clause 2.5(a) of the Securityholders' Agreement) shall count towards the calculation of the Investment;

"Investor" means any C Ordinary Shareholder;

"Investor Affiliate" means, in relation to an Investor:

any other Fund of which that Investor (or any Affiliate of that Investor) or that Investor's (or any Affiliate of that Investor's) general partner, trustee, nominee, manager or adviser, is a general partner, trustee, nominee, manager or adviser;

any other Fund which is advised by, or the assets of which are managed (whether solely or jointly with others) from time to time by, that Investor's (or any Affiliate of that Investor's) general partner, trustee, nominee, manager or adviser; or

any Co-Investment Scheme of that Investor (or of any Affiliate of that Investor) or of any Fund referred to in (a) or (b), or any person holding Securities on behalf of that Co-Investment Scheme or of any Fund referred to in (a) or (b);

"IPO" means an initial public offering of Securities in conjunction with their admission to trading on any stock exchange as may be agreed in writing by the Investors;

"IRR" means the annual percentage which, when applied as a discount to the Cash Flows on a daily basis, gives a Net Present Value of zero for those Cash Flows;

"Issue Price" means the total amount paid-up or credited as paid-up in respect of a Share;

"Maximum Amount" means the number of D Ordinary Shares it would be necessary for the D Ordinary Shareholders to subscribe for as part of any new issue of Ordinary Shares to ensure that the proportion which the number of D Ordinary Shares in issue bears to the total number of Ordinary Shares in issue is the same both before and after such new issue of Ordinary Shares. By way of example, if on the date being 90 days after the Effective Date there are 1,162,500 D Ordinary Shares in issue and 8,137,500 C Shares in issue, the total number of Ordinary Shares in issue is 9,300,000. Accordingly, the D Shares represent 12.5% of the total Ordinary Shares in issue. If as part of a new issue of Ordinary



Shares, there are to be a further 875,000 C Ordinary Shares issued, then the Maximum Amount of D Ordinary Shares that could be issued as part of the same new issue of Ordinary Shares would be 125,000;

"Net Present Value" means the net aggregate discounted Cash Flows calculated as at the Effective Date;

"Ordinary Shareholders" means together, C Ordinary Shareholders and D Ordinary Shareholders and "Ordinary Shareholders" shall be construed accordingly;

"Ordinary Shares" means the C Ordinary Shares and the D Ordinary Shares (as applicable);

"PECs" means the preferred equity certificates issued by the Company on or after the Effective Date;

"Redesignation" means the redesignation of C Ordinary Shares into Deferred Shares on a one for one basis in accordance with Article 8 and "Redesignated" shall be construed accordingly;

"Return" means the aggregate of:

- (a) all cash amounts (after deduction of all costs and post completion adjustments) which would fall due to any Investor (or its Investor Affiliates) in respect of Securities including, for the avoidance of doubt, any Distributions received by any Investor (and its Investor Affiliates) in respect of Securities at any time on or before or in connection with an Exit Event;
- (b) in respect of any amount of cash which would fall due to any Investor (or any of its Investor Affiliates) in respect of Securities but which is subject to any form of escrow or retention arrangement, any cash balance which is released from such escrow or retention account to any Investor (or any of its Investor Affiliates), except that for the purposes of calculating the IRR such amount shall be treated as having been received by the Investor (or Investor Affiliate, as the case may be) on the date of completion of the relevant Exit Event and not on the date of release from escrow;
- (c) in respect of any deferred consideration or cash which is subject to one or more conditions being satisfied which would fall due to any Investor (or any of its Investor Affiliates) in respect of Securities, any amount(s) of such cash which are paid to any Investor (or any of its Investor Affiliates), except that for the purposes of calculating the IRR such amount (s) shall be treated as having been received by the Investor (or Investor Affiliate, as the case may be) on the date of completion of the relevant Exit Event and not on the date on which period of deferral expired or the relevant condition (s) are satisfied;
 - (d) in respect of any Securities which any Investor holds following an IPO:

in respect of any such Securities which are not subject to a lock-up, the aggregate closing price at which such Securities are first admitted to trading; and

in respect of any such Securities which are subject to a lock-up, the aggregate price realised by the Investors or any Investor Affiliates upon sale or other disposal of such Securities after the expiry of the lock-up;

except that for the purposes of calculating the IRR such amount shall be treated as having been received by the Investor (or Investor Affiliate, as the case may be) on the date of completion of the relevant IPO and not on the date on which the relevant trading restrictions cease to apply;

any fee paid by any Group Company to any of the Investors or any of their respective Investor Affiliates at any time on or before or in connection with an Exit Event, including (without limitation):

any transaction or other like fee paid by any Group Company to any Investor (or its Investor Affiliates) in connection with:

A. the transaction completed on or around the Effective Date (code-named Project Pinot Noir); and

B. any corporate transaction completed by a Group Company after the Effective Date; and

the annual monitoring fee paid by any Group Company to any Investor (or its Investor Affiliates) pursuant to clause 5.2(a) of the Securityholders' Agreement; and

any exit fee paid to any Investor (or its Investor Affiliates) pursuant to clause 5.4 of the Securityholders' Agreement; and

(e) in respect of any consideration which would fall due to any Investor (or its Investor Affiliates) in respect of Securities in any form other than cash:

if any of such non-cash consideration is distributed to the limited partners in the funds of the Investors and/or their Investor Affiliates, the Cash Equivalent of any such amounts; or

if any of such non-cash consideration is not distributed to the limited partners in the funds of the Investors and/or their Investor Affiliates, all cash amounts arising from such non-cash consideration being converted into cash,

except that for the purposes of calculating the IRR the cash amount(s) referred to in paragraph (f) above shall be treated as having been received by the Investor (or Investor Affiliate, as the case may be) on the date of completion of the relevant Exit Event and not on the date on which the relevant non-cash amounts are converted into cash,

in all cases less any costs, fees and expenses properly incurred by any Investor (or any of its Investor Affiliates) in respect of such amounts, provided that, for the avoidance of doubt, in calculating the Return:

(i) subject to paragraph (ii) below, no deduction from the Return shall be made in respect of any contingent liability of any Investor (or any of its Investor Affiliates) pursuant to any guarantee, warranties or indemnities given by any Investor (or any of its Investor Affiliates) in connection with an Exit Event,



if following completion of an Exit Event, the Investors or Investor Affiliates are required to repay to any purchaser any amount of the Return (the "Over Amount") pursuant to any guarantee, warranties or indemnities given by any Investor (or any of its Investor Affiliates) in connection with such Exit Event, the Return shall be adjusted such that the Over Amount (less any amount paid to any Investor pursuant to clause 4.6 of the Securityholders' Agreement) shall be deemed to never have been received by the Investors or Investor Affiliates (as the case may be);

any and all amounts which would fall due in respect of any bridging finance loaned to any Group Company by any Investor (or any Investor Affiliates) (including, without limitation, in respect of the Promissory Notes) shall not be treated as a Return; and

any and all amounts which would fall due in respect of the Reserved Equity (as defined in the Securityholders Agreement) shall not be treated as a Return;

"Sale" means the completion of one or more transactions whereby any person and its Connected Persons or groups of persons acting in concert purchase or acquire more than 50 per cent of the Voting Rights;

"Securities" means any shares or other equity or debt securities (including PECs and YFPECs) issued by the Company or any Exit Vehicle, whether convertible into Shares or shares in any Exit Vehicle or otherwise;

"Securityholders Agreement" means the agreement dated on or around the date of the adoption of these Articles between, amongst others, certain holders of Securities and the Company;

"Shareholder" means any registered holder of one or more Shares from time to time;

"Shares" means C Ordinary Shares, D Ordinary Shares, and Deferred Shares (as applicable);

"Simulated Amount" means the hypothetical amount which a Shareholder would receive per Share (or share in any Exit Vehicle), following the application of any Redesignation(s), if all Exit Events and Subsequent Realisation Events had been simulated in a single transaction;

"Subsequent Realisation Event" means an event following an Exit Event as a result of which any Return arises or is deemed to be reduced as a result of the payment of any Over Amount; and

"Voting Rights" means the number of votes capable of being cast at a general meeting of any Group Company or Exit Vehicle.

"YFPECs" means the yield free preferred equity certificates issued by the Company on or around 27 March 2014.

Title I. Form - Name - Duration - Registered office - Purpose

- **Art. 1. Form, Name.** There is hereby formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name of Maximus Holding II S.à r.l. (hereinafter the "Company") which will be governed by Luxembourg laws, in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended, and by the present Articles of Incorporation.
 - Art. 2. Duration. The Company is established for an unlimited period.
 - Art. 3. Registered office. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City.

It may be transferred to any other place in the Grand-Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the general meeting of its Shareholders and to any other place in Luxembourg-City by means of a resolution of the board of Directors.

Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad by resolution of the board of Directors.

Art. 4. Object. The object of the Company is the taking of participating interests, in any form whatsoever, in other companies either Luxembourg or foreign, as well as the ownership, management and development of such participating interests.

The purpose of the Company is, in particular, the acquisition of any type of securities, whether negotiable or not, stock, bonds, debentures, notes and other securities, including those issued by any Government or any other international, national or local authority, and of any rights attached thereto, either by way of purchase, contribution, subscription, option or in any other manner, as well as the transfer by sale, exchange or in any other manner. Moreover, the Company may proceed to the acquisition and development of connected patents and licences.

The Company may borrow in any form and proceed to the issuance of bonds, convertible or non-convertible instruments of whatever kind and debentures. The Company may grant any assistance, loan, advance, or guarantee to the companies in which it has a direct or indirect participating interest, or to companies being part of the same group of companies as the Company.

The Company may further carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any form whatsoever in any enterprise or any private corporation as well as to the administration, management, control and development of these participating interests.

In general, the Company may carry out any commercial, industrial and financial operations, which it may deem useful to enhance or to supplement its purpose.



Title II. Capital - Units

Art. 5. Corporate capital. The subscribed capital of the Company is set at fifteen thousand Sterling Pounds (GBP 15,000) represented by one million five hundred thousand (1,500,000) Shares with a par value of one pence (GBP 0.01) each, comprising:

Class of Shares	Number	Nominal
	of Shares	value
C Ordinary Shares	1,302,187	GBP 0.01
D Ordinary Shares	197,813	GBP 0.01

The share capital of the Company is exclusively represented by Ordinary Shares which may be in the form of C Ordinary Shares or D Ordinary Shares as defined above,.

The share capital of the Company may be reduced through the cancellation of Ordinary Shares. For the avoidance of doubt, the same proportion of C Ordinary Shares and D Ordinary Shares within the class of Ordinary Shares shall be cancelled or repurchased on any cancelation or repurchase of Ordinary Shares.

No amendment to these Articles which adversely affects the rights attaching to the D Ordinary Shares (or is considered likely to do so by the D Ordinary Shareholders' Representatives, acting reasonably) shall be made without the consent of the D Ordinary Shareholders' Representatives (and any proposed amendment to Article 8 or this paragraph shall be deemed to be such an amendment).

Notwithstanding any specifications set out in these Articles of Association in respect for certain categories of Shares, the Shares representing the corporate capital of the Company shall be registered in the shares' register held at the registered office of the Company.

Art. 5a. Stapling. Convertible instruments issued or to be issued by the Company may refer to specific Shares duly identified by their number and be subscribed for by the Shareholder holding such Shares.

In the event any Shareholder surrenders Shares, such Shareholder shall surrender the convertible instruments held by him which are issued in reference to such Shares, if any, to the Company and this latter shall redeem the said convertible instruments, if any, in accordance with their terms and conditions.

Any Shareholder who transfers one or more of his Shares to another person shall transfer the convertible instruments, which are issued in reference to such Shares, if any, to that same person, in accordance with the applicable terms and conditions of the said convertible instruments.

Art. 6. General meeting of Shareholders. Any regularly constituted meeting of Shareholders of the Company shall represent the entire body of Shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify all acts relating to the operations of the Company.

Except as otherwise required by law, resolutions at a meeting of Shareholders duly convened will be passed by a simple majority of those present and voting.

The capital and other provisions of these articles of incorporation may, at any time, be changed by the sole Shareholder or by a majority of Shareholders representing at least three quarters (3/4) of the capital. The Shareholders may change the nationality of the Company by an unanimous decision.

If all of the Shareholders are present or represented at a meeting of Shareholders, and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice or publication.

Art. 7. Voting rights. Each Share is entitled to one vote in ordinary and extraordinary general meetings.

Every C Ordinary Shareholder and D Ordinary Shareholder who (being an individual) is present or (being a body corporate) is represented by a duly authorised representative (not being himself a Shareholder entitled to vote) shall have one vote for every C Ordinary Share, and D Ordinary Share of which he is the holder.

The Deferred Shares shall have no voting rights.

The Company will recognize only one holder per unit; in case a unit is held by more than one person, the Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that unit until one person has been appointed as the sole owner in relation to the Company.

Each Share gives right to one fraction of the assets and profits of the Company in direct proportion to the number of units in existence.

Art. 7a. Income Rights. If the Directors or the Shareholders resolve to distribute any retained earnings in or in respect of any financial year (whether in cash or in kind), such amounts shall be paid to the C Ordinary Shareholders and D Ordinary Shareholders (pari passu as if the same constituted one class of share) pro rata according to the number of C Ordinary Shares and D Ordinary Shares (as the case may be) held by them respectively.

The Deferred Shareholders shall not be entitled to participate in any dividend.

Art. 7b. Capital Rights. On a capital reduction or return of capital on a liquidation or otherwise: (a) in the case of a liquidation, the assets of the Company remaining after the payment of its liabilities (including, without limitation, any liabilities in respect of the PECs or YFPECs); or (b) in the case of any other return of capital, the capital of the Company



remaining after the payment of its liabilities (including, without limitation, any liabilities in respect of the PECs or YFPECs), shall be applied in the following order of priority:

- (a) first, in paying to each C Ordinary Shareholder, and D Ordinary Shareholder pro rata the Issue Price on each C Ordinary Share and D Ordinary Share held; and
- (b) the balance of the assets shall be distributed amongst the C Ordinary Shareholders and D Ordinary Shareholders pro rata according to the number of C Ordinary Shares and D Ordinary Shares (as the case may be) held by them respectively (pari passu as if they were one class of share).

Following each C Ordinary Shareholder and D Ordinary Shareholder receiving £100,000 on each of their Ordinary Shares under the first paragraph here above, Deferred Shareholders shall be entitled to receive £0.0001 per Deferred Share held.

All Exit Proceeds shall be distributed in the manner and order of priority set out in the two preceding paragraphs or as otherwise agreed in writing between the Investors and the B Shareholders' Representative.

Upon the completion of a Business Sale, the Investors shall procure that the Company becomes the subject of a winding-up and shall take all steps as are required to liquidate the Company and distribute the assets remaining after the payment of its liabilities in accordance with the first and second paragraphs here above.

Art. 8. Ratchet.

- 8.1 If an Exit Event or Subsequent Realisation Event occurs (as the case may be), the Company shall and the Investors shall procure that, immediately prior to the Exit Date, or the date on which the Subsequent Realisation Event occurs (as the case may be) (but subject to the relevant Exit or Subsequent Realisation Event as the case may be occurring) redesignate X number of C Ordinary Shares (if any) as Deferred Shares.
 - 8.2 For the purpose of paragraph 8.1 of this Article, X shall be calculated on the following basis:
 - (a) if, immediately prior to the Redesignation the IRR is less than 25%, X shall be zero;
 - (b) if, immediately prior to the Redesignation the IRR is equal to or greater than 25%, but less than 27.5%:
 - (i) if there has been:

A. no further issues of Ordinary Shares after the date being 90 days after the Effective Date; or

B. an issue of new Shares in circumstances where the D Ordinary Shareholders have not subscribed for any further Shares,

X shall be 1,550,000; or

(ii) if there has been one or more issues of Ordinary Shares after the date being 90 days after the Effective Date in circumstances where the D Ordinary Shareholders have subscribed for a number of D Ordinary Shareholders which would result in the D Ordinary Shareholders holding less than or equal to the Maximum Amount, X shall be calculated as follows:

$$X = A - B$$

where:

A = the total number of Ordinary Shares in issue immediately prior to the Redesignation in question; and B = C/D.

where:

C = the total number of D Ordinary Shares in issue immediately prior to the Redesignation in question; and D = 0.15 multiplied by C/E,

where:

E = the aggregate of 1,162,500 and the Maximum Amount; or

- (c) if, immediately prior to the Redesignation the IRR is equal to or greater than 27.5%, but less than 30%:
- (i) if there has been:

A. no further issues of Ordinary Shares after the date being 90 days after the Effective Date; or

B. an issue of new Shares in circumstances where the D Ordinary Shareholders have not subscribed for any further Shares.

X shall be 2,034,375; or

(ii) if there has been one or more issues of Ordinary Shares after the date being 90 days after the Effective Date in circumstances where the D Ordinary Shareholders have subscribed for a number of D Ordinary Shares which would result in the D Ordinary Shareholders holding less than or equal to the Maximum Amount, X shall be calculated as follows:

$$X = A - B$$
,

where:

A = the total number of Ordinary Shares in issue immediately prior to the Redesignation in question; and B = C/D,

where:

C = the total number of D Ordinary Shares in issue immediately prior to the Redesignation in question; and



D = 0.16 multiplied by C/E,

where:

E = the aggregate of 1,162,500 and the Maximum Amount; or

- (d) if, immediately prior to the Redesignation the IRR is equal to or greater than 30%, but less than 32.5%:
- (i) if there has been

A. no further issues of Ordinary Shares after the date being 90 days after the Effective Date; or

B. an issue of new Shares in circumstances where the D Ordinary Shareholders have not subscribed for any further Shares,

X shall be 2,461,765;or

(ii) if there has been one or more issues of Ordinary Shares after the date being 90 days after the Effective Date in circumstances where the D Ordinary Shareholders have subscribed for a number of D Ordinary Shares which would result in the D Ordinary Shareholders holding less than or equal to the Maximum Amount, X shall be calculated as follows:

$$X = A - B$$
,

where:

A = the total number of Ordinary Shares in issue immediately prior to the Redesignation in question; and B = C/D.

where

C = the total number of D Ordinary Shares in issue immediately prior to the Redesignation in question; and D = 0.17 multiplied by C/E,

where:

E = the aggregate of 1,162,500 and the Maximum Amount; or

- (e) if, immediately prior to the Redesignation the IRR is equal to or greater than 32.5% but less than 35%:
- (i) if there has been:

A. no further issues of Ordinary Shares after the date being 90 days after the Effective Date; or

B. an issue of new Shares in circumstances where the D Ordinary Shareholders have not subscribed for any further Shares,

X shall be 2,841,667; or

(ii) if there has been one or more issues of Ordinary Shares after the date being 90 days after the Effective Date in circumstances where the D Ordinary Shareholders have subscribed for a number of D Ordinary Shares which would result in the D Ordinary Shareholders holding less than or equal to the Maximum Amount, X shall be calculated as follows:

$$X = A - B$$
.

where:

A = the total number of Ordinary Shares in issue immediately prior to the Redesignation in question; and B = C/D.

where:

C = the total number of D Ordinary Shares in issue immediately prior to the Redesignation in question; and D = 0.18 multiplied by C/E,

where:

E = the aggregate of 1,162,500 and the Maximum Amount; or

- (f) if, immediately prior to the Redesignation, the IRR is greater than 35%:
- (i) if there has been:

A. no further issues of Ordinary Shares after the date being 90 days after the Effective Date; or

B. an issue of new Shares in circumstances where the D Ordinary Shareholders have not subscribed for any further Shares,

X shall be 3,100,000; or

(ii) if there has been one or more issues of Ordinary Shares after the date being 90 days after the Effective Date in circumstances where the D Ordinary Shareholders have subscribed for a number of D Ordinary Shareholders which would result in the D Ordinary Shareholders holding less than or equal to the Maximum Amount, X shall be calculated as follows:

$$X = A - B$$
,

where:

A = the total number of Ordinary Shares in issue immediately prior to the Redesignation in question; and B = C/D,

where:

C = the total number of D Ordinary Shares in issue immediately prior to the Redesignation in question; and



D = 0.1875 multiplied by C/E,

where:

E = the aggregate of 1,162,500 and the Maximum Amount,

in all circumstances, less the aggregate number of C Ordinary Shares Redesignated in respect of all preceding Exit Events and Subsequent Realisation Event(s) (if any).

- 8.3 If an Exit Event, or Subsequent Realisation Event occurs (as the case may be), and following any Redesignation under paragraph 8.2 above the aggregate of:
- (a) the total sums received by the D Ordinary Shareholders with respect to any Securities held by the D Ordinary Shareholders; and
- (b) the proportion of the Gross Pre-Tax Proceeds which would immediately fall due to the D Ordinary Shareholders with respect to any Securities held by the D Ordinary Shareholders, but for this paragraph 8.3,
 - (the "D Ordinary Shareholder Proceeds") would be greater than 15% of the aggregate of:
 - (i) the total sums received by the Shareholders with respect to any Securities held by the Shareholders; and
- (ii) the Gross Pre-Tax Proceeds which would immediately fall due to all Shareholders with respect to any Securities held by them,

(the "Total Proceeds") then the number of C Ordinary Shares to be Redesignated under paragraph 8.2 shall be reduced so that the D Ordinary Shareholder Proceeds are equal to 15% of the Total Proceeds.

- 8.4 Any Redesignation of C Ordinary Shares pursuant to this Article 8 shall take effect immediately before (but conditional upon the occurrence of) an Exit Event or a Subsequent Realisation Event (as the case may be), subject to paragraph 8.5 at no cost to any of the Ordinary Shareholders and the C Ordinary Shares to be Redesignated shall be apportioned rateably (or as near thereto as may be practicable to avoid the apportionment of a fraction of a share) among the C Ordinary Shareholders.
- 8.5 The Investor undertakes to procure that all necessary steps are taken without delay to amend the Articles to give effect to each and any Redesignation including, without any limitation, the convening and holding of an extra-ordinary general shareholders' meeting before a Luxembourg civil law notary approving such amendment.
- 8.6 Forthwith after Redesignation of any C Ordinary Shares under this aricle 8, the Company shall issue to the persons entitled thereto certificates for the Deferred Shares resulting from the Redesignation and new certificates for the remaining C Ordinary Shares and C Ordinary Shareholders shall be bound to deliver up to the Company for cancellation and replacement the certificates in respect of their pre-Redesignation holdings of C Ordinary Shares or appropriate indemnities in their place.
 - 8.7 For the purposes of paragraph 8.2, if the Company shall at any time effect:
- (a) a subdivision of the outstanding C Ordinary Shares, X shall be adjusted proportionately so that the number of C Ordinary Shares to be Redesignated shall be increased in proportion to the increase in the aggregate number of Ordinary Shares outstanding; and/or
- (b) a consolidation of the outstanding Ordinary Shares, X shall be adjusted proportionately so that the number of C Ordinary Shares to be Redesignated shall be decreased in proportion to the decrease in the aggregate number of Ordinary Shares outstanding.
- 8.8 Save as otherwise provided in the Articles, the Deferred Shareholders shall not (in that capacity) be entitled to any participation in the profits or the assets of the Company.
- 8.9 At least 21 days prior to an Exit Event (or, if later in the case of a potential Sale, as soon as practicable after it becomes aware of the real possibility thereof) the Board shall estimate the likely date of such Exit Event, procure that the calculations set out in this Article 8 are carried out and notify the Shareholders of the results of such calculations. If the Exit Event has not occurred by the date as at which or on the terms on which the Board's calculations are made, the procedures set out in this paragraph 8.9 shall be repeated by reference to the next date on which the Board estimates the Exit Event is likely to occur and/or by reference to the actual terms concerned, as appropriate.
- 8.10 In the event of any disagreement between any of the Ordinary Shareholders as to the application of Article 8 or any of its provisions (including, without limitation, in relation to the calculations required to be made thereunder) such disagreement, if not resolved within 10 days of the notification by the Board referred to in paragraph 8.9, shall be referred to an Independent Expert (acting as expert and not as arbitrator) whose decision shall be final and binding (in the absence of manifest error) and the costs of the Independent Expert shall be borne as he shall direct or, in default of such a direction, pro rata by the Ordinary Shareholders' pro rata their respective holdings of Ordinary Shares.
- 8.11 If upon completion of a Subsequent Realisation Event, any Shareholder would receive a sum per Share which is less than its Simulated Amount, each Shareholder shall procure that it and each of its Affiliates or Investor Affiliates shall, hold any amount of any overpayment they have received on trust for the other Shareholders in proportion to their respective entitlements and shall, promptly pay that amount to the Shareholder entitled to it in accordance with the terms of the agreement contemplated by clause 4.7 of the Securityholders' Agreement.
- **Art. 9. Sole Shareholder.** If the Company has only one Shareholder, this sole Shareholder exercises all the powers of the general meeting.



The decisions of the sole Shareholder which are taken in the scope of the first paragraph are recorded in minutes or drawn-up in writing.

Also, contracts entered into between the sole Shareholder and the Company represented by him are recorded on minutes or drawn-up in writing. Nevertheless, this latter provision is not applicable to current operations entered into under normal conditions.

Art. 10. B Shareholders' Representatives.

- 10.1 The D Ordinary Shareholders may appoint one or more persons as their joint representatives and attorney(s) (the "D Ordinary Shareholders' Representatives") with authority to:
- (a) agree, vary or waive any matter on behalf of the D Ordinary Shareholders (including making any amendment to these Articles); or
- (b) make any request, election, proposal or consent or give any notice expressed to be made on behalf of the D Ordinary Shareholders, in connection with these Articles.
- 10.2 In all matters concerning, and notices or other communications with, the D Ordinary Shareholders under or in connection with these Articles, the Shareholders and the Company will be entitled at their sole discretion to have regard only to notices and other documents, including requests, elections or proposals, issued by the D Ordinary Shareholders' Representatives acting jointly in accordance with the provisions of these Articles or otherwise. Service of any notice or other communication on the D Ordinary Shareholders' Representatives will be deemed to constitute valid service thereof on each of D Ordinary Shareholders.
- 10.3 The majority of D Ordinary Shareholders may appoint another person as a replacement D Ordinary Shareholders' Representatives provided they first consult in good faith with the Investors as to the identity of the replacement D Ordinary Shareholders' Representatives and give written notice to the Company and the Shareholders as to the new appointment.
- 10.4 In consideration of, among other things, the mutual obligations contained in these Articles each of the D Ordinary Shareholders:
- (a) agrees to ratify and confirm whatever the D Ordinary Shareholders' Representatives lawfully do, or cause to be done, under their appointment;
- (b) agrees to indemnify the D Ordinary Shareholders' Representatives against Losses arising in any way in connection with the lawful exercise of all or any of the powers and authorities under their appointment; and
- (c) agrees to deliver to the D Ordinary Shareholders' Representatives on demand any power of attorney, instrument of transfer or other document as the D Ordinary Shareholders' Representatives may require for the purposes of giving effect to this Article or anything entered into or proposed to be entered into by the D Ordinary Shareholders' Representatives pursuant to their appointment.
- **Art. 11. Transferability of Shares.** If the Company has at least two Shareholders, the Shares are freely transferable between the Shareholders.

The unit transfer inter vivos to non-Shareholders is subject to the consent given in a general meeting of Shareholders representing at least three quarters (3/4) of the Company's capital.

In the case of the death of a Shareholder the unit transfer to non-Shareholders is subject to the consent of owners of units representing no less than three quarters (3/4) of the rights held by the surviving Shareholders. In this case, however, the approval is not required if the units are transferred either to heirs entitled to a compulsory portion or to the surviving spouse.

The Company may redeem its own Shares.

In the event any Shareholder surrenders one or more of his Shares, such Shareholder shall surrender the convertible instruments held by him which are issued in reference to such Shares, if any, to the Company and this latter shall redeem the said convertible instruments, if any, in accordance with the terms and conditions of such convertible instruments.

Any Shareholder who transfers one or more of his Shares to another person shall transfer the convertible instruments, which are issued in reference to such Shares, if any, to that same person, in accordance with the applicable terms and conditions of such convertible instruments.

- **Art. 12. Death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency.** Death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of the sole Shareholder or of one of the Shareholders will not bring the Company to an end.
- **Art. 13. Seal of Company's assets or documents.** For no reason and in no case, the creditors, legal successors or heirs are allowed to seal assets or documents of the Company.

Title III. Administration

Art. 14. Board of Directors. The Company shall be managed by a board of Directors composed of at least one (1) Director having A signatory powers and at least one (1) Director having B signatory powers, either Shareholders or not. Notwithstanding the afore paragraph, if the Company has been incorporated by only one Shareholder, or if a general

meeting of the Shareholders acknowledges that the Company has only one Shareholder left, the Company may be managed



by one Director only until the ordinary general meeting of Shareholders following the acknowledgment of the existence of more than one Shareholder.

The Directors are appointed and removed by the general meeting of Shareholders, which determines their powers, compensation and duration of their mandates.

Art. 15. Meetings of the Board of Directors. The board of Directors may choose from among its members a chairman. It may also choose a secretary, who needs not to be a Director, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of Directors and of the Shareholders.

The board of Directors shall meet upon call by the chairman, or two Directors, at the place indicated in the notice of meeting.

Written notice of any meeting of the board of Directors shall be given to all Directors at least twenty-four hours in advance of the hour set for such a meeting, except in circumstances of emergency in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the notice of the meeting. This notice may be waived by the consent in writing by letter, telefax or e-mail of each Director. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the board of Directors.

Any Director may act at any meeting of the board of Directors by appointing in writing by letter, telefax or e-mail another Director as his proxy.

Votes may also be cast in writing by letter, telefax or e-mail.

The board of Directors can deliberate or act validly only if at least a majority of the Directors is present or represented at a meeting of the board of Directors. Decisions shall be taken by a majority of votes of the Directors present or represented at such meeting.

Resolutions in writing approved and signed by all Directors shall have the same effect as resolutions voted at the Directors' meetings.

Art. 16. Minutes of the meetings of the Board of Directors. The minutes of any meeting of the board of Directors shall be signed by the chairman or, in his absence, by the chairman pro tempore who presided at such meeting.

Copies or extracts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, by the secretary or by two Directors.

Art. 17. Powers of the Board of Directors. The board of Directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition on behalf of the Company in its interests.

All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the board of Directors.

The board of Directors may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such management and affairs, with prior consent of the general meeting of Shareholders, to any Director or Directors of the board or to any person or to any committee (the Shareholders of which need not to be Directors) deliberating under such terms and with such powers as the board shall determine. It may also confer all powers and special mandates to any person who need not to be Director, appoint and dismiss all officers and employees, and fix their emoluments.

- **Art. 18. Representation of the Company.** Towards third parties the Company is validly bound by the joint signature of 2 (two) Directors including the signature of one Director having A signatory powers and one Director having B signatory powers and in case of a sole Director by the single signature of such sole Director.
- **Art. 19. Responsibility of the Directors.** In the execution of their mandate, the Directors are not held personally responsible for the obligations of the Company. As agents of the Company, they are responsible for the correct performance of their duties.

Title IV. Accounting Year - Annual Accounts

- **Art. 20. Accounting Year.** The accounting year of the Company shall begin on January first of each year and shall terminate on December thirty-first.
- **Art. 21. Annual Accounts.** The annual accounts are drawn up by the Directors as at the end of each accounting year and will be at the disposal of the Shareholders at the registered office of the Company.

Out of the annual net profits of the corporation, five percent (5%) shall be placed into the legal reserve account. This deduction ceases to be compulsory when the reserve amounts to ten percent (10%) of the share capital of the Company.

The general meeting of Shareholders, upon recommendation of the Directors, will determine how the annual net profits will be disposed of.

Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

- 1. Interim accounts are established by the Directors,
- 2. These accounts show a profit including profits carried forward,
- 3. The decision to pay interim dividends is taken by an extraordinary general meeting of the Shareholders,



4. The payment is made once the Company has obtained the assurance that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

Title V. Winding up - Liquidation

Art. 22. Winding up - Liquidation. In the event of dissolution of the Company, liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the meeting of Shareholders effecting such dissolution and which shall determine their powers and their compensation.

Title VI. General Provisions

Art. 23. Applicable law. All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of August 10, 1915 on commercial companies and amendments thereto.

These articles of incorporation may be completed in the cases expressly governed by the Securityholders' Agreement dated 9 March 2011 entered into by the Shareholders.

Seventh resolution

The extraordinary general meeting resolves to grant power to any director of the Company to act alone or jointly in the name and on behalf of the Company in order to do all acts or things, execute and sign any deed, power of attorney, register, confirmation or any other document as the director may consider necessary or desirable in order to register the above cancellation of shares of the Company.

Statement

The undersigned notary who understands and speaks English and French, states herewith that on request of the members of the board, the present deed is worded in English followed by a French version; on the request of the same persons and in case of divergence between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the document.

After having read the present deed to the members of the board, the said appearing persons signed together with Us, the notary, the present deed.

Ci-après la traduction française de l'Assemblée Générale Extraordinaire

L'année deux mille treize, le trente et unième jour de mars;

Par devant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

S'est tenue

une assemblée générale extraordinaire des membres de la société Maximus Holding II S.à.r.l., ayant son siège social au 69, boulevard de la Pétrusse L-2320 Luxembourg, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B au numéro 157631, (ci-après la «Société»), constituée suivant acte reçu par Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, en date du 19 novembre 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 353 le 22 février 2011,

et dont les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire instrumentant, le 21 mai 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 389, le 12 février 2014.

Monsieur Luis MARQUES GUILHERME, juriste, résidant au Luxembourg, siège et déclare le quorum réuni.

Le Président appointe comme Secrétaire Maître Jil ROESER, avocate, résidant à Luxembourg.

L'assemblée élit comme Scrutateur Maître Matthias SCHMIDT, avocat, résidant à Luxembourg.

Ayant ainsi été constitué, le bureau de l'assemblée rédige la présente feuille de présence.

La feuille de présence tout comme les procurations, ayant été signées ne varietur par les mandataires, membres du bureau et le soussigné notaire public, resteront annexées au présent acte pour être soumise avec lui aux autorités d'enregistrement.

Le Président déclare et demande au notaire d'acter que:

- I- Conformément à la feuille de présence, les membres représentant l'intégralité du capital social de deux millions soixante-six mille six cent soixante-six Livres Sterling (GBP 2.066.666) sont valablement représentés lors de cette réunion. L'assemblée peut donc valablement délibérer et décider sur tous les sujets mentionnés dans l'agenda sans convenir d'une lettre de convocation préalable.
 - II- L'agenda de la réunion est le suivant:
 - 1) Réduction de la valeur nominale des Parts Sociales;
- 2) Création de deux nouvelles classes de parts sociales, à savoir les Parts Sociales Ordinaires C et les Parts Sociales Ordinaires D;
- 3) Augmentation du capital social de la Société d'un montant de quinze mille Livres Sterling (GBP 15.000) par l'émission de (i) un million trois cent deux mille cent quatre-vingt-sept (1.302.187) Parts Sociales Ordinaires C d'une valeur nominale



d'un pence (GBP 0,01) et (ii) cent quatre-vingt-dix-sept mille huit cent treize (197.813) Parts Sociales Ordinaires D ayant une valeur nominale d'un pence (GBP 0,01);

- 4) Réduction du capital social de la Société d'un montant deux millions soixante-six mille six cent soixante-six Livres Sterling (GBP 2.066.666) par l'annulation de deux cent six millions six cent soixante-six mille six cents (206.666.600) Parts Sociales ayant une valeur nominale d'un pence (GBP 0,01) chacune détenue par la Société dans son propre capital social
- 5) Subséquente annulation de (i) cent soixante-dix-neuf millions quatre cent douze mille quatre cents (179.412.400) Parts Sociales Ordinaires A1 et (ii) vingt-sept millions deux cent cinquante-quatre mille deux cents (27.254.200) Parts Sociales Ordinaires B1 chacune détenues par la Société, compte tenu de la réduction de capital prévue ci-dessus;
- 6) Modification des Statuts de la Société afin de refléter les résolutions prises par l'assemblée générale, à savoir les modifications du capital social de la Société;
- 7) Octroi de pouvoir à tout gérant de la Société pour agir seul ou de manière conjointe au nom et pour le compte de la Société afin d'effectuer tous actes ou démarches, d'exécuter et signer tous actes, procuration, registre, confirmation ou tout autre document que le gérant considère nécessaire ou souhaitable afin d'enregistrer la présente annulation d'actions de la Société;
 - 8) Divers;
 - III- Ensuite l'assemblée générale, après délibérations, prit de manière unanime les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide d'échanger les 2.066.666 Parts sociales d'une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1,-) chacune contre 206.666.600 Parts Sociales d'une valeur nominale de un pence (GBP 0,01) chacune, avec effet immédiat, les Parts sociales étant attribuées aux associés actuels au prorata de leur participation dans la Société.

Seconde résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide à l'unanimité de créer deux nouvelles catégories de Parts Sociales dans le capital social de la Société, désignées Parts Sociales Ordinaires C et Parts Sociales Ordinaires D, ayant chacune une valeur nominale d'un pence (GBP 0,01).

L'assemblée générale extraordinaire décide que sauf s'il en est décidé autrement lors de la présente réunion, les droits attachés aux Parts Sociales Ordinaires C seront les mêmes que ceux prévus par les statuts de la Société relatifs aux Parts Sociales Ordinaires A1 et à leurs détenteurs.

L'assemblée générale extraordinaire décide ensuite que sauf s'il en est décidé autrement lors de la présente réunion, les droits attachés aux Parts Sociales Ordinaires D seront les mêmes que ceux prévus par les statuts de la Société aux Parts Sociales Ordinaires B1 et à leur détenteurs.

Troisième résolution

L'assemblée Générale extraordinaire décide à l'unanimité d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de quinze mille Livres Sterling (GBP 15.000) par l'émission de:

I- un million trois cent deux mille cent quatre-vingt-sept (1.302.187) Parts Sociales Ordinaires C ayant une valeur nominale d'un pence (GBP 0,01)

Souscription et paiement des Parts Sociales Ordinaires C

1. Apparaît maintenant Monsieur Luís MARQUES GUILHERME, prénommé, agissant en sa qualité de mandataire dûment nommé par PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS INTERNATIONAL II (CAYMAN), L.P., une société organisée selon les lois des lles Caïmans ayant son adresse à 87, Mary Street, Walkers SPV limited, Walker House, KY-KY1-9002 George Town Cayman, en vertu d'une procuration donnée le 28 mars 2014.

Le comparant prénommé, déclare souscrire au nom et pour le compte de PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS INTERNATIONAL II (CAYMAN), L.P., à neuf cent vingt-quatre mille cinq cent trois (924.503) Actions Ordinaires C nouvellement émises et entièrement libérées dans cette catégorie d'Actions Ordinaires C avec une prime d'émission d'un montant de cinq millions cinq cent trente-sept mille sept cent soixante-seize Livres Sterling quarante-cinq pence (GBP 5.537.776,45) par un apport en nature de quarante-sept millions sept cent soixante-six mille (47.766.000) Parts Sociales Ordinaires A1, ayant une valeur nominale d'un pence (GBP 0,01) chacune détenues dans le capital social de la Société.

Il résulte:

- des comptes sociaux intérimaires de la Société en date du 21 mars 2014 (Annexe 1), que le montant de quarante-sept millions sept cent soixante-six mille (47.766.000) de Parts Sociales Ordinaires A1, ayant une valeur nominale d'un pence (GBP 0,01), détenue dans le capital social de la Société par PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS INTERNATIONAL II (CAYMAN), L.P. est actuellement évalué à un montant maximal de cinq millions cinq cent quarante-sept mille vingt et une Livre Sterling et quarante-huit pence (GBP 5.547.021,48) (Ci après dénommée «Contribution 1»);
- d'un rapport d'évaluation en date du 31 mars 2014, émis par la conseil de gérance de la Société (le "Rapport d'Evaluation") que la valeur de la Contribution 1 est de cinq millions cinq cent quarante-sept mille vingt et une Livre Sterling et quarante-huit pence (GBP 5.547.021,48);



Ayant pris connaissance du présent apport en nature décrit, l'assemblée générale décide de confirmer la validité de la souscription et de la libération.

2. Apparaît maintenant Monsieur Luís MARQUES GUILHERME, prénommé, agissant en sa qualité de mandataire dûment nommé par PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS-PF INTERNATIONAL II (CAYMAN), L.P., une société organisée selon les lois des lles Caïmans ayant son adresse à 87, Mary Street, Walkers SPV limited, Walker House, KY - KY1-9002 George Town Cayman, en vertu d'une procuration donnée le 28 mars 2014.

Le comparant prénommé, déclare souscrire au nom et pour le compte de PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS-PF INTERNATIONAL II (CAYMAN), L.P., à cent quarante-neuf mille huit cent un (149.801) Actions Ordinaires C nouvellement émises et entièrement libérées dans cette catégorie d'Actions Ordinaires C avec une prime d'émission d'un montant de huit cent quatre-vingt-dix-sept mille trois cent sept Livres Sterling et onze pence (GBP 897.307,11) par un apport en nature de sept millions sept cent trente-neuf mille sept cents (7.739.700) Parts Sociales Ordinaires A1, ayant une valeur nominale d'un pence (GBP 0,01) chacune détenues dans le capital social de la Société.

Il résulte:

- des comptes sociaux intérimaires de la Société en date du 21 mars 2014 (Annexe 1), que le montant de sept millions sept cent trente-neuf mille sept cents (7.739.700) Parts Sociales Ordinaires A1, ayant une valeur nominale d'un pence (GBP 0,01), détenue dans le capital social de la Société par PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS-PF INTERNA-TIONAL II (CAYMAN), L.P. est actuellement évalué à un montant maximal de huit cent quatre-vingt-dix-huit mille huit cent cinq Livres Sterling et douze pence (GBP 898.805,12) (Ci après dénommée «Contribution 2»);
- d'un rapport d'évaluation en date du 31 mars 2014, émis par la conseil de gérance de la Société (le "Rapport d'Evaluation") que la valeur de la Contribution 2 est de huit cent quatre-vingt-dix-huit mille huit cent cinq Livres Sterling et douze pence (GBP 898.805,12);

Ayant pris connaissance du présent apport en nature décrit, l'assemblée générale décide de confirmer la validité de la souscription et de la libération.

3. Apparaît maintenant Monsieur Luís MARQUES GUILHERME, prénommé, agissant en sa qualité de mandataire dûment nommé par PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS-A INTERNATIONAL II (CAYMAN), L.P., une société organisée selon les lois des lles Caïmans ayant son adresse à 87, Mary Street, Walkers SPV limited, Walker House, KY - KY1-9002 George Town Cayman, en vertu d'une procuration donnée le 28 mars 2014.

Le comparant prénommé, déclare souscrire au nom et pour le compte de PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS-A INTERNATIONAL II (CAYMAN), L.P., à cent quarante-six mille quatre cent quatre-vingt-seize (146.496) Actions Ordinaires C nouvellement émises et entièrement libérées dans cette catégorie d'Actions Ordinaires C avec une prime d'émission d'un montant de huit cent soixante-dix-sept mille cinq cent onze Livres Sterling et quarante pence (GBP 877.511,40) par un apport en nature de sept millions cinq cent soixante-neuf mille (7.569.000) Parts Sociales Ordinaires A1, ayant une valeur nominale d'un pence (GBP 0,01) chacune détenues dans le capital social de la Société.

Il résulte:

- des comptes sociaux intérimaires de la Société en date du 21 mars 2014 (Annexe 1), que le montant de sept millions cinq cent soixante-neuf mille (7.569.000) de Parts Sociales Ordinaires A1, ayant une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1.-), détenue dans le capital social de la Société par PLATINUM EQUITY CAPITAL PARTNERS-A INTERNATIONAL II (CAYMAN), L.P. est actuellement évalué à un montant maximal de huit cent soixante-dix-huit mille neuf cent soixante-seize Livres Sterling trente-six pence (GBP 878.976,36) (Ci après dénommée «Contribution 3»);
- d'un rapport d'évaluation en date du 31 mars 2014, émis par la conseil de gérance de la Société (le "Rapport d'Evaluation") que la valeur de la Contribution 3 est de huit cent soixante-dix-huit mille neuf cent soixante-seize Livres Sterling trentesix pence (GBP 878.976,36);

Ayant pris connaissance du présent apport en nature décrit, l'assemblée générale décide de confirmer la validité de la souscription et de la libération.

4. Apparaît maintenant Monsieur Luís MARQUES GUILHERME, prénommé, agissant en sa qualité de mandataire dûment nommé par PLATINUM MAXIMUS PRINCIPALS INTERNATIONAL (CAYMAN), L.P., une société organisée selon les lois des lles Caïmans ayant son adresse à 87, Mary Street, Walkers SPV limited, Walker House, KY - KY1-9002 George Town Cayman, en vertu d'une procuration donnée le 28 mars 2014.

Le comparant prénommé, déclare souscrire au nom et pour le compte de PLATINUM MAXIMUS PRINCIPALS IN-TERNATIONAL (CAYMAN), L.P., à quatre-vingt-un mille trois cent quatre-vingt-sept (81.387) Actions Ordinaires C nouvellement émises et entièrement libérées dans cette catégorie d'Actions Ordinaires C avec une prime d'émission d'un montant de quatre cent quatre-vingt-sept mille cinq cent six virgule trente-trois (GBP 487.506,33) par un apport en nature quatre millions deux cent cinq mille (4.205.000) Parts Sociales Ordinaires A1, ayant une valeur nominale d'un pence (GBP 0,01) chacune détenues dans le capital social de la Société.

Il résulte:

- des comptes sociaux intérimaires de la Société en date du 21 mars 2014 (Annexe 1), que le montant de quatre millions deux cent cinq mille (4.205.000) Parts Sociales Ordinaires A1, ayant une valeur nominale d'un pence (GBP 0,01), détenue dans le capital social de la Société par PLATINUM MAXIMUS PRINCIPALS INTERNATIONAL (CAYMAN), L.P.



est actuellement évalué à un montant maximal de quatre cent quatre-vingt-huit mille trois cent vingt Livres Sterling vingt pence (GBP 488.320,20) (Ci après dénommée «Contribution 4»);

- d'un rapport d'évaluation en date du 31 mars 2014, émis par la conseil de gérance de la Société (le "Rapport d'Evaluation") que la valeur de la Contribution 4 est de quatre cent quatre-vingt-huit mille trois cent vingt Livres Sterling vingt pence (GBP 488.320,20);

Ayant pris connaissance du présent apport en nature décrit, l'assemblée générale décide de confirmer la validité de la souscription et de la libération.

II- cent quatre-vingt-dix-sept mille huit cent treize (197.813) Parts Sociales Ordinaires D ayant une valeur nominale d'un pence (GBP 0,01)

Souscription et paiement des Parts Sociales Ordinaires D

Apparaît maintenant Monsieur Luís MARQUES GUILHERME, prénommé, agissant en sa qualité de mandataire dûment nommé par STICHTING ADMINISTRATIEKANTOOR PINOT NOIR, une fondation constituée suivant les lois du Royaume des Pays-Bas ayant son adresse à 140, Teleportboulevard, 1043 EJ Amsterdam, Pays-Bas, en vertu d'une procuration donnée le 28 mars 2014.

Le comparant prénommé, déclare souscrire au nom et pour le compte de STICHTING ADMINISTRATIEKANTOOR PINOT NOIR, à cent quatre-vingt-dix-sept mille huit cent treize (197.813) Actions Ordinaires D nouvellement émises et entièrement libérées dans cette catégorie d'Actions Ordinaires D avec une prime d'émission d'un montant de un million cent quatre-vingt-quatre mille huit cent quatre-vingt-dix-huit Livres Sterling et soixante et onze pence (GBP 1.184.898,71) par un apport en nature de dix millions deux cent vingt mille trois cents (10.220.300) Parts Sociales Ordinaires B1, ayant une valeur nominale d'un pence (GBP 0,01) chacune détenues dans le capital social de la Société.

Il résulte:

- des comptes sociaux intérimaires de la Société en date du 21 mars 2014 (Annexe 1), que le montant de dix millions deux cent vingt mille trois cents (10.220.300) de Parts Sociales Ordinaires B1, ayant une valeur nominale d'un pence (GBP 0,01), détenue dans le capital social de la Société par STICHTING ADMINISTRATIEKANTOOR PINOT NOIR est actuellement évalué à un montant maximal de un million cent quatre-vingt-six mille huit cent soixante-seize Livre Sterling et quatre-vingt-quatre pence (GBP 1.186.876,84) (Ci après dénommée «Contribution 5»);
- d'un rapport d'évaluation en date du 31 mars 2014, émis par la conseil de gérance de la Société (le "Rapport d'Evaluation") que la valeur de la Contribution 5 est de un million cent quatre-vingt-six mille huit cent soixante-seize Livre Sterling et quatre-vingt-quatre pence (GBP 1.186.876,84);

Ayant pris connaissance du présent apport en nature décrit, l'assemblée générale décide de confirmer la validité de la souscription et de la libération.

Quatrième résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide à l'unanimité de réduire le capital social de la Société d'un montant de deux millions soixante-six mille six cent soixante-six Livres Sterling (GBP 2.066.666) par l'annulation de deux cent six millions six cent soixante-six mille six cents (206.666.600) parts Sociales d'une valeur nominale d'un pence (GBP 0,01) chacune détenues par la Société dans son propre capital social.

Cinquième résolution

Eu égard à la décision de réduire le capital social de la Société, l'assemblée générale extraordinaire décide d'annuler (i) cent soixante-dix-neuf millions quatre cent douze mille quatre cents (179.412.400) Parts Sociales Ordinaires A1 et (ii) vingt-sept millions deux cent cinquante-quatre mille deux cents (27.254.200) Parts Sociales Ordinaires B1 chacune détenues par la Société.

En conséquence, il a été décidé que le capital social de la Société est établi à montant de quinze mille Livres Sterling (GBP 15.000) représenté par un million trois cent deux mille cent quatre-vingt-sept (1.302.187) Parts Sociales Ordinaires C ayant une valeur nominale d'un pence (GBP 0,01) chacune et soixante-dix-neuf millions quatre cent douze mille quatre cents (197.813) Parts Sociales Ordinaires D ayant une valeur nominale d'un pence (GBP 0,01) chacune.

Sixième résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide à l'unanimité de modifier les Statuts de la Société afin de refléter les modifications ci-dessus dans la structure du capital social de la Société.

En conséquence, l'assemblée générale décide à l'unanimité que les statuts de la Société sont désormais à lire comme suit:

«Titre Préliminaire: Définitions

Pour les besoins des Statuts, les définitions suivantes doivent s'appliquer à moins qu'il en soit disposé autrement:

"Agir de concert" a le sens tel que défini dans le Pacte des Détenteurs de Sûretés;

"Affiliés" signifie, en ce qui concerne une personne, toute autre personne qui, directement ou indirectement, Contrôle, est Contrôlé par ou est soumise à un Contrôle commun avec cette personne et "Affiliés" doit être interprété en con-



séquence, mais d'une façon que, en ce qui concerne chacun des Investisseurs et chacun des Associés Ordinaires B, les termes "Affilié" et "Affiliés" n'intégreront aucune Société du Groupe;

"Associé" signifie tout détenteur inscrit au registre d'une ou plusieurs Parts Sociales de temps à autre;

"Associés Ordinaires" signifie ensemble, les Associés Ordinaires C et Associés Ordinaires D et "Associé Ordinaire" doit être interprété en conformité;

"Associé Ordinaire A" signifie un détenteur inscrit au registre de Parts Sociales Ordinaires A, à noter qu'à compter du 31 mars 2014 toute les Parts Sociales Ordinaires A ont été rachetées par la Société suite à la souscription par tous les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires A à des Parts Sociales C nouvellement émises, par conséquent toute référence à un Associé Ordinaire A dans les Statuts ou dans le Pacte des Détenteurs de Sûretés doit être interprétée comme une référence à un "Associé Ordinaire C";

"Associé Ordinaire B" signifie un détenteur inscrit au registre de Part Sociales Ordinaires B, à noter qu'à compter du 31 mars 2014 toute les Parts Sociales Ordinaires B ont été rachetées par la Société suite à la souscription par tous les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires B à des Parts Sociales D nouvellement émises, par conséquent toute référence à un Associé Ordinaire B dans les Statuts ou dans le Pacte des Détenteurs de Sûretés doit être interprétée comme une référence à un "Associé Ordinaire D";

"Associé Ordinaire C" signifie un détenteur inscrit au registre de Part Sociales Ordinaires C, étant entendu qu'à compter du 31 mars 2014, toutes les Parts Sociales Ordinaires A ont été rachetées par la Société suite à la souscription par les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires A à des Parts Sociales C nouvellement émises, ainsi toute référence à un Associé Ordinaire A dans ces Statuts ou dans le Pacte des Détenteurs de Sûretés doit être interprétée comme une référence à un Associé Ordinaire C;

"Associé Ordinaire D" signifie un détenteur inscrit au registre de Part Sociales Ordinaires D, étant entendu qu'à compter du 31 mars 2014 toutes les Parts Sociales Ordinaires B ont été rachetées par la Société suite à la souscription par les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires B à des Parts Sociales D nouvellement émises, ainsi toute référence à un Associé Ordinaire B dans ces Statuts ou dans le Pacte des Détenteurs de Sûretés doit être interprétée comme une référence à un Associé Ordinaire D;

"Associé de Part Sociale Différée" signifie un détenteur inscrit au registre de Parts Sociales Différées;

"Contrôle" signifie:

dans le cas d'une personne morale, la propriété de ou la capacité pour diriger:

une majorité des actions émises ayant droit de vote pour l'élection d'administrateurs (ou personnes similaires);

la nomination ou la démission des administrateurs ayant une majorité de droits de vote pouvant être exercés pendant les réunions du conseil d'administration dans toutes ou presque toutes les matières; ou

une majorité des droits de vote pouvant être exercés pendant les assemblées générales des Associés dans toutes ou presque toutes les matières; ou

dans le cas de toute autre personne la propriété de ou la capacité de diriger, une majorité des droits de vote de cette personne; ou

dans le cas d'une personne morale ou toute autre personne, le pouvoir directe ou indirecte de diriger ou contrôler la direction de sa gestion financière et opérationnelle et politique (que ce soit parmi la détention d'actions avec droit de vote, par un accord sur la gestion ou de conseil, par contrat, par agent ou autre),

et "Contrôlé" doit être interprété en conséquence mais, afin d'éviter tout doute, aucune Société du Groupe ne pourra être contrôlée par les Associés Ordinaires B ou l'un d'entre eux;

"CPPs" signifie les certificats de participations préférentiels émis par la Société à la Date Effective ou après la Date Effective;

"CPPSIs" signifie les certificats de participations préférentiels sans intérêt émis par la Société aux alentours du 31 mars 2014

"Date Effective" a la signification attribuée dans le Pacte des Détenteurs de Sûretés;

"Date de Sortie" signifie la date d'achèvement de l'Evènement de Sortie en question;

"Distribution" signifie tout dividende, distribution (soit d'actifs, capital, profit ou réserves) ou remboursement par la Société aux Détenteurs de Sûretés d'un revenu ou de capital;

"Droits de Vote" signifie le nombre de votes possibles d'être comptés dans une assemblée générale de toute Société du Groupe ou Véhicule de Sortie.

"Equivalent en Numéraire" signifie le montant certifié par l'Expert Indépendant (dans sa capacité d'expert et non en tant qu'arbitre et dont la certification doit être contraignante pour tous les titulaires de Sûretés à l'exception de cas d'erreur manifeste) comme étant de son avis la valeur actuelle (telle qu'à la date de l'Evénement de Sortie en question) du droit à recevoir la considération en question (cas où la considération peut être payée en respect des conditions) ou (le cas où la considération peut être payé par un moyen autre que numéraire) son avis sur la valeur monétaire de telle considération à tel moment;

"Evénement de Sortie" signifie Vente du Groupe, Vente ou une OPI;



"Evénement de Réalisation Subséquent" signifie un événement suite à un Evénement de Sortie duquel résulte tout Remboursement ou est supposé être réduit à un résultat du paiement de tout Sur-Montant;

"Expert Indépendant" signifie:

- (a) un expert nommé conjointement par les Investisseurs et les Représentants des Associés Ordinaires D; ou
- (b) dans le cas de désaccord concernant une nomination non-résolue endéans les 5 Jours Ouvrables, un expert nommé par le Président de l'Institut des Experts Comptables en Angleterre et Pays de Galles demandé par soit les Investisseurs ou les Représentants des Associés Ordinaires D,

quel que soit le cas, dans tels termes de nomination comme convenu entre l'expert concerné et la Société selon les dispositions en question de ces Statuts.

"Flux de Trésorerie" signifie:

en tant que flux de trésoreries négatifs, l'Investissement (qui pour l'objectif de ces Statuts, doit par rapport à tout Investissement fait avant la Date Effective (incluant les sommes mentionnées aux paragraphes (a) et (b) de la définition d'Investissement), être considéré comme accompli à la Date Effective);

En tant que flux de trésoreries positifs, tout Remboursement (qui pour l'objectif de ces Statuts doit être accompli à la date du paiement ou à la date du de la réception supposée tel qu'établi à la définition du Remboursement);

"Fonds" signifie tout dépôt, investissement, société d'investissement, associé commanditaire, associé commandité, schéma d'investissement collectif, fonds de pension, compagnie d'assurance, personne autorisée sous la Loi 2000 sur les Services et Marchés Financiers ou législation analogue dans toute juridiction ou toute société ou autre entité, pour lesquelles les actifs sont gérés professionnellement aux fins d'investissement;

"Groupe" signifie la Société et chacune des ses filiales et "Société du Groupe" doit être interprété en conséquence; "Investissement" signifie le cumule de:

8.137.500 GBP du montant souscrit par les Investisseurs en Parts Sociales Ordinaires A selon la clause 2.5(b)(iii) du Pacte de Détenteus de Sûretés; plus

le montant souscrit par les Investisseurs en CPPs selon la clause 2.5(c)(ii) ou 2.5(c)(iii) du Pacte des Détenteurs de Sûretés (selon le cas) (en excluant tout montant souscrit en CPPs compris dans la Réserve de Participation telle que définit dans le Pacte des Détenteurs de Sûretés); plus

tous les nouveaux montants souscrits, prêtés ou avancés à une Société du Groupe par les Investisseurs et leurs Investisseurs Affiliés respectifs après la Date Effective,

et, pour éviter toute doute, aucun montant des Billets à Ordre (telles que définies dans la clause 2.5(a) du Pacte des Détenteurs de Sûretés) pourra compter pour le calcul de l'Investissement;

"Investisseur" signifie tout Associé Ordinaire C;

"Investisseur Affilié" signifie, en relation avec un Investisseur:

- (a) tout autre Fond duquel cet Investisseur (ou tout Affilié de cet Investisseur) ou l'Investisseur de l'associé commandité (ou tout Affilié de cet Investisseur), dépositaire, prête-nom, gérant ou conseiller est un associé commandité, dépositaire, prête-nom, gérant ou conseiller;
- (b) toute autre Fond qui est conseillé par, ou dont les actifs sont gérés (soit exclusivement ou conjointement avec d'autres) de temps à autre par l'associé commandité, dépositaire, prête-nom, gérant ou conseiller de cet Investisseur (ou tout Affilié de cet Investisseur); ou
- (c) tout Schéma de Co-Investissement de cet Investisseur (ou tout Affilié de cet Investisseur) ou de tout Fond susmentionné en (a) ou (b), ou toute personne détenteur de Sûretés au nom dudit Schéma de Co-Investissement ou de tout Fond mentionné dans (a) ou (b);

"Montant Maximal" signifie le nombre des Parts Sociales Ordinaires D qu'il serait nécessaire de souscrire pour les Associés Ordinaires D à l'occasion de toute émission de Parts Sociales Ordinaires afin d'assurer que la proportion avec le nombre de Parts Sociales Ordinaires D émises par rapport au nombre total de Parts Sociales Ordinaires émises reste la même avant et après une telle nouvelle émission de Parts Sociales Ordinaires. Par exemple, si à une date de 90 jours après la Date Effective, il y a 1.162.500 Parts Sociales Ordinaires D émises et 8.137.500 Parts Sociales Ordinaires C émises, le nombre total de Parts Sociales Ordinaires émises est de 9.300.000. Par conséquent, les Parts Sociales Ordinaires D représentent 12,5% du total des Parts Sociales Ordinaires émises. Si dans le cadre d'une nouvelle émission de Parts Sociales Ordinaires, il y aurait une autre émission de 875.000 nouvelles Parts Sociales Ordinaires C, alors le Montant Maximal de Parts Sociales Ordinaires D qui pourraient être émises à l'occasion de cette même nouvelle émission de Parts Sociales Ordinaires serait de 125.000;

"Montant Simulé" signifie le montant hypothétique qu'un Associé recevrait par Part Sociale (ou action dans tout Véhicule de Sortie), suite à l'application de toute Redénomination(s), si tous les Evénements de Sorties et Événements de Réalisation Subséquents furent simulés dans une seule transaction;

"OPI" signifie une offre publique initiale de Sûretés en relation avec leurs admission pour être commercialisés sur tout marché boursier comme convenu par écrit par les Investisseurs;

"Pacte des Détenteurs de Sûretés" signifie le contrat daté au ou autour de la date d'adoption de ces Statuts entres autres, certains détenteurs de Sûretés et la Société;



"Parts Sociales" signifie Parts Sociales Ordinaires C, Parts Sociales Ordinaires D, et Parts Sociales Différées (selon le cas);

"Parts Sociales Différées" signifie parts sociales différées de 0,01GBP chacune dans le capital de la Société ayant les droits et étant soumises aux restrictions définies dans ces Statuts;

"Parts Sociales Ordinaires" signifie les Parts Sociales Ordinaires C et les Parts Sociales Ordinaires D (selon le cas);

"Parts Sociales Ordinaires A" signifie, ensemble, de temps à autre, les parts sociales ordinaires A1, les parts sociales ordinaires A2 et les parts sociales ordinaires A3 (ou certaines d'entre elles selon le contexte) et la "Part Sociale Ordinaire A" doit être interprétée en conséquence, étant précisé qu'à compter du 31 mars 2014 toutes les Parts Sociales Ordinaires A ont été rachetées par la Société suite à la souscription par les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires A pour des Parts Sociales Ordinaires C nouvellement émises, ainsi toute référence à une Part Sociale Ordinaire A, dans ces Statuts ou le Pacte des Détenteurs de Sûretés, doit être interprétée comme une référence à une Part Sociale Ordinaire C;

"Parts Sociales Ordinaires B" signifie, ensemble, de temps à autre, les parts sociales ordinaires B1, les parts sociales ordinaires B2 et les parts sociales ordinaires B3 (ou certaines d'entre elles selon le contexte) et la "Part Sociale Ordinaire B" doit être interprétée en conséquence, étant précisé qu'à compter du 31 mars 2014 toutes les Parts Sociales Ordinaires B ont été rachetées par la Société suite à la souscription par les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires B pour des Parts Sociales Ordinaires D nouvellement émises, ainsi toute référence à une Part Sociale Ordinaire B, dans ces Statuts ou le Pacte des Détenteurs de Sûretés, doit être interprétée comme une référence à une Part Sociale Ordinaire D;

"Parts Sociales Ordinaires" signifie ensemble les Parts Sociales Ordinaires C et les Parts Sociales Ordinaires D;

"Parts Sociales Ordinaires C" signifie les Parts Sociales Ordinaires C de 0,01 Livre Sterling (GBP 0,01) dans le capital de la Société ayant les droits et étant soumises aux restrictions établies dans ces Statuts et "Part Sociale Ordinaire C" doit être interprété en conséquence, étant entendu qu'à compter du 31 mars 2014 toutes les Parts Sociales Ordinaires A ont été rachetées par la Société suite à la souscription par les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires A des Parts Sociales C nouvellement émises, ainsi toute référence à une Part Sociale Ordinaire A dans ces Statuts ou dans le Pacte des Détenteurs de Sûretés doit être interprétée comme une référence à une Part Sociale Ordinaire C;

"Parts Sociales Ordinaires D" signifie les Parts Sociales Ordinaires D de 0,01 Livre Sterling (GBP 0,01) dans le capital de la Société ayant les droits et étant soumises aux restrictions établies dans ces Statuts et "Part Sociale Ordinaire D" doit être interprété en conséquence, étant entendu qu'à compter du 31 mars 2014 toutes les Parts Sociales Ordinaires B ont été rachetées par la Société suite à la souscription par les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires B des Parts Sociales Ordinaires D nouvellement émises, ainsi toute référence à une Part Sociale Ordinaire B dans ces Statuts ou dans le Pacte des Détenteurs de Sûretés doit être interprétée comme une référence à une Part Sociale Ordinaire D;

"Personne Liée" a la signification donnée par le Pacte de Détenteurs de Sûretés;

"Prix d'Émission" signifie la valeur totale payée ou considérée comme payée concernant une Part Sociale;

"Produit de Sortie" signifie tout produit reçu par toute Associé concernant les Sûretés conformément à un Evénement de Sortie (excluant toute Distribution);

"Recettes Brutes Avant-Impôts" signifie en ce qui concerne tout Evénement de Sortie, le cumul des recettes dont tous les Détenteurs de Sûretés seraient autorisés à recevoir (après déduction des coûts de tous les conseils des parties tierces mais avant le paiement de tous frais de transaction selon la clause 5.4 du Pacte des Détenteurs de Sûretés ou tous Impôts («Taxes» tel que définit dans le Pacte des Détenteurs de Sûretés) par tout Détenteur de Sûretés), si tels recettes ont été distribuées dans la façon et ordre de priorité établie dans ces Statuts (et pour éviter toute doute suite à l'opération de l'Article 8 (Irréversibilité)) ou comme accordé autrement par écrit entre les Investisseurs et les Représentants des Gérants:

"Redénomination" signifie la redénomination de Parts Sociales Ordinaires C en Parts Sociales Différées à raison d'une pour une conformément à l'article 8 et "Redénommés" doit être interprété en conformité;

"Remboursement" signifie le montant total de:

- (a) tous les montants en numéraire (après déduction de tous les coûts et ajustements suite à la conclusion) qui peuvent être dûs à tout Investisseur (ou ses Investisseurs Affiliés) en ce qui concerne les Sûretés y compris, pour éviter tout doute, toute Distribution reçue par tout Investisseur (et ses Investisseurs Affiliés) en ce qui concerne les Sûretés à tout moment à la date ou avant ou en relation avec un Evénement de Sortie;
- (b) en ce qui concerne tout montant en numéraire lequel peut devenir dû à tout Investisseur (ou de ses Investisseurs Affiliés) en fonction des Sûretés mais qui est soumis à toute forme de séquestre ou accord de rétention, tout solde de trésorerie qui est libéré de tel séquestre ou compte de rétention à tout Investisseur (ou tous ses Investisseurs Affiliés), excepté que pour les besoins de calcul du TRI tel montant doit être considéré comme reçu par l'Investisseur (ou Investisseur Affilié, le cas échéant) à la date d'achèvement de l'Evénement de Sortie en question et non à la date de libération du séquestre;
- (c) en ce qui concerne toute considération différée ou numéraire subordonnée à l'accomplissement d'une ou plusieurs conditions qui tomberait en raison de tout Investisseur (ou de ses Investisseurs Affiliés) concernant les Sûretés, tout(s) montant(s) en numéraire qui sont payés à tout Investisseur (ou ses Investisseurs Affiliés), excepté que pour les besoins de calcul du TRI, tels montant(s) doivent être considérés comme reçus par l'Investisseur (ou Investisseurs Affiliés, selon



le cas) à la date d'achèvement de l'Evénement de Sortie en question et non à la date dans laquelle les conditions nécessaires sont satisfaites;

- (d) en ce qui concerne toutes Sûretés que tout Investisseur détient suite à une OPI:
- (i) en ce qui concerne toutes ces Sûretés qui ne sont pas soumises à un verrouillage, le montant total du prix de clôture auquel ces Sûretés sont initialement admises à la négociation; et
- (ii) en ce qui concerne toutes Sûretés qui sont soumises à un verrouillage, le montant total du prix réalisé par les Investisseurs ou tout Investisseur Affilié suite à la vente ou autre dispositions de telles Sûretés après expiration du verrouillage,

excepté que pour les besoins du calcul du TRI, tel montant doit être considéré comme ayant été reçu par l'Investisseur (ou Investisseur Affilié, selon le cas) à la date d'achèvement de l'OPI en question et non à la date à laquelle les restrictions à la vente cessent d'être appliquées;

(e) tous frais payés par une Société du Groupe à tout Investisseur ou à tout Investisseur Affilié respectif, à tout moment à la date ou avant ou en relation avec un Evénement de Sortie, incluant (sans limitation):

toutes transactions ou autre frais comparable payé par une Société du Groupe à tout Investisseur (ou ses Investisseurs Affiliés) concernant:

- C. la transaction achevée autour de la Date Effective (avec nom de code Projet Pinot Noir); et
- D. toute transaction sociétaire complétée par une Société du Groupe après la Date Effective; et

les coûts annuels de surveillance payés par toute Société du Groupe à tout Investisseur (ou ses Investisseurs Affiliés) selon la clause 5.2(a) du Pacte des Détenteurs de Sûretés; et

tout coût de sortie payé à tout Investisseur (ou ses Investisseurs Affiliés) selon la clause 5.4 du Pacte des Détenteurs de Sûretés; et

(f) en ce qui concerne toute considération devenue payable à tout Investisseur (ou ses Investisseurs Affiliés) se rapportant aux Sûretés dans toute forme autre qu'en numéraire:

si certaine de telle considération non numéraire est distribuée aux associés commandités dans les fonds des Investisseurs et/ou leurs Investisseurs Affiliés, l'Équivalent en Numéraire de tels montants; ou

si certaine de telle considération non numéraire n'est pas distribuée aux associés commandités dans les fonds des Investisseurs et/ou leurs Investisseurs Affiliés, tous les montants en numéraire résultant d'une telle considération non-numéraire étant convertis en numéraire,

excepte que pour les besoins de calcul du TRI, le(s) montant(s) en numéraire mentionné(s) dans le précédent paragraphe (f) doit être considéré comme reçu par l'Investisseur (ou Investisseur Affilié, selon le cas) à la date d'achèvement de l'Evénement de Sortie en question et non à la date à laquelle les montants non numéraires en question sont convertis en numéraire,

dans tous les cas en excluant tous les coûts, frais et dépenses dûment supportés par tout Investisseur (ou quelqu'un de ses Investisseurs Affiliés) concernant de tels montants, pourvu que, pour éviter tout doute, dans le calcul du Remboursement:

- (i) selon le paragraphe (ii) ci-dessous, aucune déduction du Remboursement doit être faite en relation avec toute dette éventuelle de tout Investisseur (ou de ses Investisseurs Affiliés) conformément à toute garantie, assurance ou indemnités donnés par un Investisseur (ou un de ses Investisseurs Affiliés) en relation avec un Evénement de Sortie,
- (ii) si suite à l'achèvement d'un Evénement de Sortie, les Investisseurs ou Investisseurs Affiliés sont tenus de rembourser à tout acquéreur tout montant du Remboursement (le «Sur-Montant») conformément à toute garantie, assurance ou indemnité donné par un Investisseur (ou un de ses Investisseurs Affiliés) en relation avec un tel Evénement de Sortie, le Remboursement doit être ajusté de façon que le Sur-Montant (moins tout montant payé à tout Investisseur conformément à la Clause 4.6 du Pacte des Détenteurs de Sûretés) puisse être considéré comme n'ayant été jamais reçu par les Investisseurs ou les Investisseurs Affiliés (selon le cas);
- (iii) tous les montants qui pourraient devenir dus en fonction de prêt relais à toute Société du Groupe par tout Investisseur (ou tout Investisseur Affilié) (incluant sans limitation, en fonction des Billets à Ordre) ne doit pas être considéré comme un Remboursement; et
- (iv) tous montants qui deviendraient dus en fonction de la Réserve (telle que définie dans Pacte des Détenteurs de Sûretés) ne devront pas être traités comme Remboursement;

"Représentants des Associés Ordinaires D" a la signification donnée à l'article 10.1 des Statuts;

"Schéma de Co-Investissement" signifie schéma, arrangement ou entité d'investissement selon lequel certains employés et/ou consultants d'un Investisseur et/ou un Investisseur Affilié, et/ou d'autres individus qui ont un lien professionnel avec un Investisseur et/ou un Investisseur Affilié, peuvent acquérir directement ou indirectement des Sûretés ou intérêts sur les Sûretés;

"Statuts" signifie les présents statuts de la Société actuellement en vigueur;

"Sûretés" signifie toutes actions ou parts sociales, ou autre participation ou titres de créances (y compris CPPs and CPPSIs) émises par la Société ou toute Véhicule de Sortie, soit convertible en Parts Sociales ou actions en tout Véhicule de Sortie ou autrement;



"TRI" signifie le pourcentage annuel lequel, lorsqu'il est appliqué en rabais du Flux de Trésorerie quotidien, donne une Valeur Actuelle Nette de zéro concernant ces Flux de Trésorerie;

"Valeur Actuelle Nette" signifie la valeur nette globale actualisée des Flux de Trésorerie calculée à la Date Effective;

"Véhicule de Sortie" signifie tout Affiliée de la Société actuel ou future, directe ou indirecte, établi avec le consentement des Investisseurs pour appliquer un Evénement de Sortie;

"Vente" signifie l'accomplissement d'une ou plusieurs transactions par laquelle ou lesquelles toute personne et ses Personnes Liées ou groupes de personnes agissant en acquisition concertée ou acquièrent plus que 50 pourcent des Droits de Vote;

"Vente du Groupe" signifie une vente de toutes ou presque toutes les activités ou actifs des sociétés du Groupe considérés comme un tout, mais en excluant à ce propos toute Vente.

Titre I er . Forme - Dénomination - Durée - Siège - Objet

- Art. 1 ^{er} . Forme Nom. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée sous le nom de Maximus Holding II S.à r.l. (ci-après la "Société") qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, ainsi que par les présents statuts.
 - Art. 2. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.
 - Art. 3. Siège Social. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale des Associés et en toute autre localité de la ville de Luxembourg en vertu d'une décision du conseil de Gérance.

Il pourra être créé, par décision du conseil de Gérance, des succursales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 4. Objet. L'objet de la Société est la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la détention, la gestion et le développement de ces participations.

L'objet de la Société sera, en particulier, l'acquisition de tous types de valeurs, négociables ou non, valeurs mobilières, obligations, titres de créance, effets de commerce et tous autres titres, y compris des valeurs émises par un Gouvernement, quel qu'il soit, ou par toute autre autorité internationale, nationale ou locale, et de tous autres droits s'y rattachant, que ce soit par achat, apport, souscription, option, ou par tout autre moyen, ainsi que le transfert par vente, échange ou par tout autre moyen. En outre, la Société est en droit de procéder à l'acquisition et au développement de brevets et licences s'y rapportant.

La Société pourra contracter des emprunts de toute sorte et procéder à l'émission d'instruments convertibles ou nonconvertibles de quelque nature qu'ils soient et de titres de créance. La Société pourra accorder toute assistance, prêt, avance ou garantie aux sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou à toutes sociétés faisant partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société pourra avoir également pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise ou dans toute société de personnes, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

D'une manière générale, la Société peut exécuter toutes opérations commerciales, industrielles et financières qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet social.

Titre II. Capital social - Parts sociales

Art. 5. Capital Social. Le capital social souscrit de la Société est fixé à quinze mille Livres Sterling (GBP 15.000) représenté par un million cinq cent mille (1.500.000) Parts Sociales d'une valeur nominale d'un pence (GBP 0,01) chacune comprenant:

Classes de Parts Sociales	de Parts Sociales	Valeur nominale
Parts Sociales Ordinaires C	1.302.187	GBP 0,01
Parts Sociales Ordinaires D	197.813	GBP 0,01

Le capital social de la Société est exclusivement représenté par des Parts Sociales Ordinaires qui peuvent prendre la forme de Parts Sociales Ordinaires C ou de Parts Sociales Ordinaires D, tel que défini ci-dessus.

Le capital social de la Société pourra être réduit par l'annulation de Parts Sociales Ordinaires. Pour être claire, la même proportion de Parts Sociales Ordinaires C et de Parts Sociales Ordinaires D dans la catégorie de Parts Sociales Ordinaires doit être annulée ou rachetée à l'occasion de toute annulation ou rachat de Parts Sociales Ordinaires.

Aucune modification de ces Statuts susceptible d'affecter défavorablement les droits inhérents aux Parts Sociales Ordinaires D (ou que ce soit considéré possible de le faire par les Représentants des Associés Ordinaires D, agissant raisonnablement) doit être faite sans le consentement des Représentants des Associés Ordinaires D (et toute modification suggérée de l'article 8 ou de ce paragraphe doit être considéré comme une modification).



Nonobstant toute spécificité prévue par les Statuts en rapport avec certaines catégories de Parts Sociales, les Parts Sociales représentants le capital social de la Société devront être enregistrées dans le registre de parts sociales tenu au siège social de la Société.

Art. 5a. Indissociabilité (Stapling). Des instruments convertibles émis ou à être émis par la Société pourront se référer à des Parts Sociales spécifiques dûment identifiés par leurs numéros et être souscrites par l'Associé détenteur de telles Parts Sociales.

Dans le cas où un quelconque Associé cède des Parts Sociales, tel Associé doit aussi céder les instruments convertibles desquels il est le titulaire et qui sont émises en référence à ces Parts Sociales, le cas échéant, à la Société et celle-là doit rembourser lesdits instruments convertibles, le cas échéant, selon leurs termes et conditions.

Tout Associé qui transfert une ou plusieurs de ses Parts Sociales à quelqu'un d'autre devra transférer les instruments convertibles, qui sont émis en référence aux mêmes Parts Sociales, si aucune, à cette même personne, en respectant les termes et conditions desdits instruments convertibles.

Art. 6. Assemblée Générale des Associés. Toute assemblée générale des Associés de la Société régulièrement constituée représente l'entièreté des Associés de la Société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour exécuter ou ratifier tous actes relatifs aux opérations de la Société.

Sauf stipulation contraire contenue dans la loi, les décisions de l'assemblée générale dûment convoquée seront prises à la majorité simple des présents et votants.

Le capital et d'autres dispositions des présents statuts peuvent, à tout moment, être changés par l'Associé unique ou par la majorité des Associés représentant au moins trois quarts (3/4) du capital. Les Associés peuvent changer la nationalité de la Société par une décision unanime.

Si tous les Associés sont présents ou représentés et s'ils confirment qu'ils ont été dûment informés de l'agenda de l'assemblée, l'assemblée générale peut être tenue sans convocation ou publication préalable.

Art. 7. Droits de vote. Chaque Part Sociale donne droit à une voix dans les assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Toute Associé Ordinaire C et Associé Ordinaire D qui (quand il s'agit d'une personne physique) est considéré présent ou (quand il s'agit d'une personne morale) est représenté par un représentant dûment autorisé (lui-même n'étant pas un Associé ayant des droits de vote) aura un droit de vote pour chaque Part Sociale Ordinaire C, et Part Sociale Ordinaire D qu'il détient.

Les Parts Sociales Différées n'auront pas des droits de vote.

La Société reconnaît une seule personne par part; si une part est détenue par plus d'une personne, la Société a le droit de suspendre l'exercice de tous les droits attachés à cette part jusqu'à ce qu'une personne a été désignée comme en étant le seul propriétaire dans les relations avec la Société.

Chaque Part Sociale donne droit à une fraction de l'actif social et des bénéfices de la société proportionnelle au nombre des parts existantes.

Art. 7a. Droits sur le Revenu. Si les Gérants ou les Associés décident la distribution de bénéfices retenues pendant ou en référence à une quelconque année de l'exercice social (soit en numéraire ou en espèces), ces montants seront payés aux Associés Ordinaires C et Associés Ordinaires D (pari passu comme si les mêmes constituaient une seule catégorie de part sociale) au pro rata selon le numéro de Parts Sociales Ordinaires C et Parts Sociales Ordinaires D (selon le cas) desquelles ils sont les titulaires.

Les Associés Différés n'auront pas le droit de recevoir des dividendes.

- Art. 7b. Droits sur le Capital. Dans un cas de réduction ou remboursement de capital dans une liquidation ou autrement: (a) dans le cas d'une liquidation, les actifs de la Société restant suite au paiement du passif (y compris, sans limite; toutes dettes concernant les CPPs ou CPPSIs) ou (b) dans le cas de tout autre remboursement du capital, le capital restant suite au paiement du passif (y compris, sans limite; toutes dettes concernant les CPPs ou CPPSIs) doit être distribué selon l'ordre de priorité suivante:
- (a) premièrement, en payant à chaque Associé Ordinaire C, et Associé Ordinaire D au pro rata du Prix d'Émission de chaque Part Sociale Ordinaire C et Part Sociale Ordinaire D détenue; et
- (b) le bilan des actifs doit être distribué parmi les Associés Ordinaires C et Associés Ordinaires D au pro rata selon le nombre de Parts Sociales Ordinaires C et Parts Sociales Ordinaires D (selon le cas) détenues par eux respectivement (pari passu comme si elles constituaient une seule catégorie de part sociale).

Par la suite, chaque Associé Ordinaire C et Associé Ordinaire D recevant cent mille Livres Sterling (GBP 100.000) dans chacune de ses Parts Sociales Ordinaires comme établit dans le paragraphe précédent, les Associés Différés auront le droit de recevoir zéro virgule zéro zéro virgule Sterling (GBP 0,0001) par Part Sociale Différée.

Tout Produit de Sortie doit être distribué de la façon et ordre de priorité établi dans les deux paragraphes précédents ou si autrement convenu par écrit entre les the Investisseurs et les Représentants des Associés Ordinaires B.



Suite à la réalisation d'une Vente du Groupe, les Investisseurs doivent obtenir de la Société qu'elle devienne l'objet d'une liquidation et doivent prendre toutes mesures requises pour liquider la Société et distribuer les actifs restant suite au paiement du passif conformément au premier et second paragraphe ci-dessus.

Art. 8. Clause d'ajustement (Ratchet).

- 8.1 Si un Evénement de Sortie ou Evénement de Réalisation Subséquent arrive (selon le cas), la Société et les Investisseurs devront procurer que, immédiatement avant la Date de Sortie, ou la date à laquelle l'Evénement Subséquent arrive (selon le cas) (mais sujet à la vérification d'un Evénement de Sortie en question ou à l'Evénement de Réalisation Subséquent qui pourraient se produire) redésigner le nombre X de Parts Sociales Ordinaires C (au cas où) comme Parts Sociales Différées.
 - 8.2 Pour les besoins du paragraphe 8.1 de cet Article 8, X devra être calculé sur la base suivante:
 - (a) si, immédiatement avant la Redésignation le TRI est inférieur à 25%, X devra être égal à zero;
 - (b) si, immédiatement avant la Redésignation le TRI est égal à ou supérieur à 25%, mais moins de 27.5%:
 - (i) s'il y a eu:

A. aucune nouvelle émission de Parts Sociales Ordinaires après la date étant de 90 jours joursaprès la Date Effective; ou

B. une émission de nouvelles Parts Sociales Ordinaires dans les circonstances où les Associés Ordinaires D n'ont pas souscrit pour plus de Parts Sociales,

X doit être 1.550.000; ou

(ii) s'il y a eu une ou plusieurs émissions de nouvelles Parts Sociales Ordinaires D après la date étant de 90 jours après la Date Effective dans les circonstances où les Associés Ordinaires D ont souscrit pour un nombre de Parts Sociales Ordinaires D qui résulteraient pour les Associés Ordinaires D détenant moins de ou égal au Montant Maximal, X devra être calculé de la manière suivante:

X = A - B,

où:

A = le nombre total de Parts Sociales Ordinaires émises immédiatement avant la Redésignation en question; et B = C/D.

où:

C = le nombre total de Parts Sociales Ordinaires D émises immédiatement avant la Redésignation en question; et <math>D = 0.15 multiplié par C/E,

οù:

E = le total de 1.162.500 et le Montant Maximale; ou

(c) si, immédiatement avant la Redésignation le TRI est égal à ou supérieur à 27.5%, mais inférieur à 30%:

(i) s'il y a eu:

A. aucune nouvelle émission de Parts Sociales Ordinaires après la date étant de 90 jours après la Date Effective; ou

B. une émission de nouvelles Parts Sociales dans les circonstances où les Associés Ordinaires D n'ont pas souscrit pour aucune autre Part Sociale,

X devra être 2.034.375; ou

(ii) s'il y a eu une ou plusieurs émissions de Parts Sociales Ordinaires après la date étant de 90 jours après la Date Effective dans la mesure où les où les Associés Ordinaires D ont souscrit pour un nombre de Parts Sociales Ordinaires D qui résulteraient pour les Associés Ordinaires D détenant moins de ou égal au Montant Maximal , X devra être calculé comme suit:

X = A - B,

où:

A = le nombre total de Parts Sociales Ordinaires émises immédiatement avant la Redésignation en question; et B = C/D.

où:

C = le nombre total de Parts Sociales Ordinaires D émises immédiatement avant la Redésignation en question; et <math>D = 0.16 multiplié par C/E,

οù:

E = le total de 1.162.500 et le Montant Maximal; ou

- (d) si, immédiatement avant la Redésignation le TRI est égal à ou supérieur à 30%, mais inférieur à 32.5%:
- (i) s'il y a eu:

A. aucune nouvelle émission de Parts Sociales Ordinaires après la date étant de 90 jours après la Date Effective; ou

B. une émission de nouvelles Parts Sociales Ordinaires dans les circonstances où les Associés Ordinaires D n'ont pas souscrit pour aucune nouvelle Part Sociale,



X devra être 2.461.765; ou

(ii) s'il y a eu une ou plusieurs émissions de Parts Sociales Ordinaires après la date étant de 90 jours après la Date Effective dans les circonstances où les Associés Ordinaires D ont souscrit pour un nombre de Parts Sociales Ordinaires D qui résulteraient que les Associés Ordinaires D détenant moins de ou égal au Montant Maximal, X devra être calculé de la manière suivante:

X = A - B,

où:

A = le nombre total de Parts Sociales Ordinaires émises immédiatement avant la Redésignation en question; et B = C/D.

où:

C = le nombre total de Parts Sociales Ordinaires D émises immédiatement avant la Redésignation en question; et D = 0,17 multiplié par C/E,

où:

E = le total de 1.162.500 et le Montant Maximal; ou

- (e) si, immédiatement avant la Redésignation le TRI est égal à ou supérieur à 32,5% mais inférieur à 35%:
- (i) s'il y a eu:

A. aucune nouvelle émission de Parts Sociales Ordinaires après la date étant de 90 jours après la Date Effective; ou

B. une émission de nouvelles Parts Sociales Ordinaires dans les circonstances que les Associés Ordinaires D n'ont pas souscrit pour aucune nouvelle Part Sociale;

X devra être 2.841.667; ou

(ii) s'il y a eu une ou plusieurs émissions de Parts Sociales Ordinaires après la date étant de 90 jours après la Date Effective dans les circonstances que les Associés Ordinaires D ont souscrit pour un nombre de Parts Sociales Ordinaires D qui résulteraient dans les Associés Ordinaires D détenant moins de ou égal au Montant Maximal, X devra être calculé de la manière suivante:

X = A - B,

où:

A = le nombre total de Parts Sociales Ordinaires émises immédiatement avant la Redésignation en question; et B = C/D,

où:

C = le nombre total de Parts Sociales Ordinaires D émises immédiatement avant la Redésignation en question; et D = 0,18 multiplied par C/E,

où:

E = le total de 1.162.500 et le Montant Maximal; ou

- (f) si, immédiatement avant la Redésignation, le TRI est supérieur à 35%:
- (i) s'il y a eu:

A. aucune nouvelle émission de Parts Sociales Ordinaires après la date étant de 90 jours après la Date Effective; ou

B. une émission de nouvelles Parts Sociales Ordinaires dans les circonstances où les Associés Ordinaires D n'ont pas souscrit pour aucune nouvelle Part Sociale,

X devra être 3.100.000; ou

(ii) s'il y a eu une ou plusieurs émissions de Parts Sociales Ordinaires après la date étant de 90 jours après la Date Effective dans les circonstances où les Associés Ordinaires D ont souscrit pour un nombre de Parts Sociales Ordinaires D qui résulteraient pour les Associés Ordinaires D détenant moins de ou égal au Montant Maximal, X devra être calculé de la manière suivante:

X = A - B.

où:

A = le nombre total de Parts Sociales Ordinaires émises immédiatement avant la Redésignation en question; et B = C/D.

оù:

C = le nombre total de Parts Sociales Ordinaires D émises immédiatement avant la Redésignation en question; et D = 0,1875 multiplié par C/E,

où:

E = le total de 1.162.500 et le Montant Maximal,

dans toutes les circonstances, moins le nombre total de Parts Sociales Ordinaires C Redésignés en respect de tous les Evénements de Sortie précédents et Evénement(s) de Réalisation Subséquent(s) (si aucun).



- 8.3 Si un Evénement de Sortie ou d'Evénement de Réalisation Subséquent se réalise (selon le cas) et suivant tout Redénomination en référence au paragraphe 8.2 ci-dessus, le montant global de:
 - (a) des sommes totales reçues par les Associés Ordinaires D en relation avec les Sûretés détenues par eux; et
- (b) la proportion des Recettes Brutes Avant-Impôts due par les Associés Ordinaires D en relation avec les Sûretés détenues par selon le paragraphe 8.3 (les «Recettes des Associés Ordinaires D») seront plus élevées que 15% du montant global:
 - (i) les sommes totales reçues par les Associés en relation avec les Sûretés détenues pas les Associés; et
- (ii) les Recettes Brutes Avant-Impôts qui seraient immédiatement dues par tous les Associés en relation avec toutes Sûretés détenues par eux (les «Produits Totaux») puis le nombre de Parts Sociales Ordinaires C devant être Redénommées sous le paragraphe 8.2 devra être réduit afin que les Produits des Associés Ordinaires D soient égaux à 15% des Produits Totaux.
- 8.4 Toute Redénomination des Parts Sociales C conformément à l'article 8 prendra effet immédiatement avant (mais conditionné à la réalisation) d'un Evénement de Sortie ou Evénement de Réalisation Subséquent (selon le cas), soumis à l'article 8.5, sans frais concernant les Associés Ordinaires et les Parts Sociales C Redénommées devra être répartie proportionnellement (ou au plus proche afin d'éviter la répartition d'une fraction de part sociale) parmi les Associés Ordinaires C.
- 8.5 L'investisseur entreprend d'obtenir que toutes les étapes nécessaires seront prises sans délais pour modifier les Statuts afin de donner effet à chaque et toute Redénomination incluant, sans limites, la convocation et la tenue d'une assemblée générale extraordinaires d'Associés devant un notaire luxembourgeois approuvant ladite modification.
- 8.6 Immédiatement après la Redénomination de toute Parts Sociales Ordinaires C selon l'article 8, la Société devra émettre aux dites personnes autorisées, des certificats pour les Parts Sociales Déferrées résultant de la Redénomination et des nouveaux certificats pour les Parts Sociales Ordinaires C restantes et les Associés Ordinaires C devront être obligés de délivrer à la Société pour annulation et remplacement des certificats en fonction de leurs détentions relatives à la pré-Redénomination de Parts Sociales Ordinaires C ou indemnités appropriées à leurs place.
 - 8.7 Pour les besoins du paragraphe 8.2, si la Société doit à tout moment effectuer:
- (a) une subdivision des Parts Sociales C, X devra être ajusté proportionnellement pour que le nombre de Parts Sociales C à Redénommer soit augmenté en proportion à l'accroissement relatif au nombre total de Parts Sociales Ordinaires; et/ou
- (b) une consolidation des Parts Sociales Ordinaires, X devra être ajusté proportionnellement afin que le nombre de Parts Sociales Ordinaires C à Redésigner soit diminué en proportion de la diminution du nombre total de Parts Sociales Ordinaires.
- 8.8 Excepté si les Statuts prévoient autrement, les Associés Déferrés ne doivent pas (dans cette mesure) être autorisés à quelque participation dans les bénéfices ou actifs de la Société.
- 8.9 Au moins 21 jours avant la Date de Sortie (ou, si plus tard dans le cas d'une Vente potentielle, dès que possible après avoir tenu compte des possibilités effectives ci-dessus) le Conseil devra estimer la date favorable pour cet Evénement de Sortie, obtenir que les calculs établis dans cette article 8 sont exécutés et notifier aux Associés les résultats de ces calculs. Si l'Evénement de Sortie ne s'est pas réalisé à la date prévue ou aux termes desquels les calculs du Conseil ont été effectués, les procédures établies dans ce paragraphe 8.9 doivent être répétées en référence à la prochaine date pour laquelle le Conseil estime que l'Evénement de Sortie est le plus à même de se réaliser et/ou par référence aux termes actuels concernés, selon le cas.
- 8.10 Dans le cas d'un désaccord entre les Associés Ordinaires concernant l'application de l'article 8 ou une de ses dispositions (incluant, sans limites, en relation avec les calculs requis devant être effectués ci-dessus) ce désaccord doit être final et obligatoire (en l'absence d'erreur manifeste) et les coûts de l'Expert Indépendant doivent être supportés tels qu'il le prévoira ou à défaut, au pro rata de la détention des Parts Sociales Ordinaires des Associés Ordinaires.
- 8.11 Si suite à la réalisation d'un Evénement de Réalisation Subséquent, tout Associé recevrait une somme par Part Sociale qui est moins que le montant Simulé, chaque Associé devra obtenir que lui ou chacun de ses Affiliés ou Investisseur Affiliés devra détenir un montant de tout sur paiement qu'ils auraient reçu en dépôt pour les autres Associés en proportion de leurs droits respectifs et devront rapidement payer ce montant à l'Associé à qui le montant revient conformément aux termes de l'accord envisagé par la clause 4.7 du Pacte de Détenteurs de Sûretés.
- **Art. 9. Associé unique.** Si la Société n'a qu'un seul associé, cet Associé unique exerce tous les pouvoirs attribués à l'assemblée générale.

Les décisions de l'Associé unique prises dans le cadre du paragraphe 1 ^{er} sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

De même, les contrats conclus entre l'Associé unique et la Société représentée par lui sont inscrits sur un procèsverbal ou établis par écrit. Toutefois, cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans des conditions normales.



Art. 10. Représentant des Associés D.

- 10.1 Les Associés Ordinaire D peuvent nommer une ou plusieurs personnes comme leurs représentants et mandataire (s) communs (le "Représentant des Associés D ") avec le pouvoir de:
- (a) Accepter, modifier ou rejeter toute question pour le compte des Associés Ordinaire D (incluant toute modifications des présents Statuts); ou
- (b) effectuer toute demande, élection, propositions ou approbation ou donner tout avis pour le compte des Associés Ordinaires D,

en relation avec les présents Statuts.

- 10.2 Pour toutes questions, avis et autres communications concernant les Associés Ordinaires D en relation avec les présents Statuts, les Associés et la Société seront en droit à leurs unique discrétion d'avoir un regard seulement sur les avis et autres documents, incluant les demandes, élections ou propositions émises par les Représentants des Associé Ordinaire D agissant conjointement conformément aux dispositions des présents Statuts ou autrement. Les services relatifs à tout avis ou autre communication des Représentants des Associés Ordinaires D seront considérés comme constituant des services valides pour tout Associé Ordinaire D.
- 10.3 La majorité des Associés Ordinaires D peuvent nommer une autre personne comme remplacement des Représentant des Associés Ordinaires D à condition de consulter préalablement et de bonne foi avec les Investisseurs l'identité des remplaçant des Représentant des Associés Ordinaires D et donner un avis écrit à la Société et aux Associés concernant la nouvelle nomination.
- 10.4 En considération, entre autres, des obligations mutuelles contenues dans les présents Statuts, chacun des Associés Ordinaires D:
- (a) conviennent de ratifier et confirmer toutes les actions entreprises ou effectuées dans un cadre légal par les Représentants des Associés Ordinaires D dûment nommés;
- (b) conviennent d'indemniser les Représentants des Associés Ordinaires D contre toutes Pertes en relation avec les pouvoirs et autorités se dégageant de leurs mandat; et
- (c) conviennent de délivrer à la Société et aux Représentants des Associés Ordinaires D à la demande toute procuration, instrument de transfert ou autre documents que les Représentant des Associés Ordinaires D pourront requérir pour les besoins de cet article ou tout ce qui doit être conclu par les Représentants des Associés Ordinaires D conformément à leurs nominations.
- Art. 11. Transfert des Parts Sociales. Si la Société compte au moins deux Associés, les Parts Sociales sont librement cessibles entre Associés.

Le transfert de Parts Sociales entre vifs à des non-associés est soumis à l'agrément donné en assemblée générale des Associés représentant au moins les trois quarts (3/4) du capital social.

En cas de décès d'un Associé le transfert de parts sociales à des non-Associés est soumis à l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant au moins les trois quarts (3/4) des droits appartenant aux survivants. Dans ce cas, cependant, l'agrément n'est pas requis lorsque les parts sont transmises soit à des héritiers réservataires, soit au conjoint survivant.

La Société pourra racheter ses propres Parts Sociales.

Dans l'hypothèse où un quelconque Associé transfère une ou plusieurs de ses Parts Sociales, cet associé devra transférer les instruments convertibles détenus par lui qui sont rattachées à ces Parts Sociales, s'il devait y en avoir, à la Société et celle-ci devra racheter ces instruments convertibles, s'il devait y en avoir, conformément aux conditions générales de ces instruments financiers.

Un quelconque Associé qui transfère une ou plusieurs de ses Parts Sociales à une autre personne devra transférer les instruments convertibles rattachées à ces Parts Sociales, s'il devait y en avoir, à cette même personne, conformément aux conditions générales de ces instruments convertibles.

- Art. 12. Décès, suspension des droits civiques, banqueroute ou faillite. Le décès, la suspension des droits civiques, banqueroute ou faillite de l'Associé unique ou de l'un des Associés ne mettent pas fin à l'existence de la Société.
- Art. 13. Scellés sur les actifs et documents de la Société. Les créanciers, ayant droits ou héritiers ne pourront, pour quelque motif que ce soit, apposer des scellés sur les biens et documents de la Société.

Titre III. Administration

Art. 14. Conseil de Gérance. La Société sera gérée par un conseil de Gérance composé d'au moins un (1) gérant ayant un pouvoir de signature A et au moins un (1) gérant ayant un pouvoir de signature B, Associés ou non.

Toutefois, si la Société a été constituée par un Associé unique, ou si à une assemblée générale des Associés il est constaté que la Société n'a plus qu'un Associé unique, la Société pourra être gérée par un Gérant unique jusqu'à l'assemblée générale ordinaire des Associés suivant la constatation de l'existence de plus d'un Associé.

Les Gérants sont désignés et révoqués par l'assemblée générale des Associés qui détermine leurs pouvoirs, rémunération et durée des mandats.



Art. 15. Réunion du conseil de Gérance. Le conseil de Gérance pourra choisir parmi ses membres un président. Il pourra également choisir un secrétaire, qui n'a pas besoin d'être Gérant, et qui sera responsable de la tenue des procèsverbaux des réunions du conseil de Gérance et des assemblées d'Associés.

Le conseil de Gérance se réunira sur convocation du président ou de deux gérants, au lieu indiqué dans la convocation.

Une convocation écrite de toute réunion du conseil de Gérance doit être adressée à tous les Gérants au moins vingtquatre heures avant l'heure fixée pour la réunion, excepte en cas d'urgence pour lequel la nature des circonstances d'urgence doit être mentionnée dans la convocation. Cette convocation peut être écartée par l'accord écrit par lettre, télécopie ou e-mail de chaque Gérant. Des convocations séparées ne sont pas requises pour des réunions individuelles tenues à des lieux et heures prescrites dans un programme préalablement adopté par une résolution du conseil de Gérance.

Tout Gérant pourra prendre part à une réunion du conseil de Gérance en donnant pouvoir à un autre gérant par écrit par lettre, télécopie ou e-mail.

Les votes pourront être également effectués par écrit par lettre, télécopie ou e-mail.

Le conseil de Gérance ne peut délibérer ou agir valablement que si au moins une majorité des Gérants est présente ou représentée à la réunion du conseil de Gérance. Les décisions sont prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à cette réunion.

Les résolutions prises par écrit avec l'approbation et la signature de tous les Gérants ont le même effet que des résolutions votées en réunion des Gérants.

Art. 16. Procès-verbal des réunions du conseil de Gérance. Les procès-verbaux des réunions du conseil de Gérance seront signés par le président ou, en son absence, par le président pro tempore qui a présidé une telle réunion.

Les copies ou extraits de tels procès-verbaux qui pourront être produits en justice ou à toute autre occasion seront signés par le président, le secrétaire ou par deux Gérants.

Art. 17. Pouvoirs du conseil de Gérance. Le conseil de Gérance a les pouvoirs les plus étendus pour exécuter tous actes d'administration et de disposition pour compte de la Société et dans l'intérêt de celle-ci.

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou les présents Statuts à l'assemblée générale des Associés sont de la compétence du conseil de Gérance.

Le conseil de Gérance pourra déléguer ses pouvoirs de conduire les affaires courantes de la Société et la représentation de la Société pour de telles affaires, avec le consentement préalable de l'assemblée générale des Associés, à un ou plusieurs membres du conseil de Gérance ou à toute autre personne ou à tout comité (dont les Associés n'ont pas à être Gérants) délibérant à telles conditions et avec tels pouvoirs que le conseil de Gérance déterminera. Il pourra également confier tous pouvoirs et mandats spéciaux à toute personne qui ne doit pas nécessairement être Gérant, nommer et révoquer tous cadres et employés, et fixer leur rémunération.

- **Art. 18. Représentation de la Société.** Vis-à-vis des tiers, la Société est valablement engagée par la signature conjointe de 2 (deux) Gérants incluant la signature d'un Gérant ayant un pouvoir de signature A ainsi que la signature d'un Gérant ayant un pouvoir de signature B et en cas de Gérant unique par la seule signature de ce Gérant unique.
- **Art. 19. Responsabilité des gérants.** Dans l'exécution de leur mandant, les Gérants ne sont pas responsables personnellement des engagements de la Société. En tant que mandataires de la Société, ils sont responsables de l'exercice correct de leurs obligations.

Titre IV. Exercice social - Distribution des bénéfices

- Art. 20. Exercice social. L'année sociale commencera le premier janvier et se terminera le trente et un décembre.
- **Art. 21. Comptes annuels allocation des profits.** A la fin de chaque exercice, le conseil de Gérance prépare les comptes annuels qui sont à la disposition des Associés au siège social de la Société.

Un montant égal à cinq pour cent (5%) des bénéfices nets de la Société est affecté à la réserve légale. Cette déduction cesse d'être obligatoire lorsque cette réserve atteint dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

L'assemblée générale des Associés, sur recommandation du conseil de Gérance, déterminera l'affectation des bénéfices nets annuels.

Des dividendes intérimaires pourront être distribués, à tout moment, sous les conditions suivantes:

- 1. des comptes intérimaires sont établis par le conseil de Gérance,
- 2. ces comptes font apparaître un bénéfice y inclus les bénéfices reportés,
- 3. la décision de verser des dividendes intérimaires est prise par une assemblée générale extraordinaire des Associés,
- 4. le paiement est effectué lorsque la Société a obtenu l'assurance que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés.



Titre V. Dissolution - Liquidation

Art. 22. Dissolution - Liquidation. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou des personnes morales) nommés par assemblée générale des Associés décidant de la dissolution et fixant les pouvoirs et la rémunération des liquidateurs.

Titre VI. Dispositions Générales

Art. 23. Loi applicable. Tout ce qui n'est pas expressément réglementé par les présents statuts sera déterminé en concordance avec la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle qu'elle a été modifiée.

Les présents statuts peuvent être complétés dans les cas expressément prévus par le Pacte des Détenteurs de Sûretés daté du 9 mars 2011 conclu entre les Associés.»

Septième résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide de donner pouvoir à tout gérant de la Société pour agir seul ou de manière conjointe au nom et pour le compte de la Société afin d'effectuer tous actes ou démarches, d'exécuter et signer tous actes, procuration, registre, confirmation ou tout autre document que le gérant considère nécessaire ou souhaitable afin d'enregistrer la présente annulation d'actions de la Société.

Constatation

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais et le français, constate par les présentes qu'à la requête des comparants, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms, états civils et domiciles, lesdits comparants ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: L. MARQUES GUILHERME, J. ROESER, M. SCHMIDT, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 1 avril 2014. LAC/2014/15147. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée;

Luxembourg, le 14 avril 2014.

Référence de publication: 2014054763/1647.

(140062300) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

V&P Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8041 Strassen, 80, rue des Romains.

R.C.S. Luxembourg B 186.121.

STATUTS

L'an deux mille quatorze, le vingt-neuf janvier.

Par-devant Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette,

ONT COMPARU:

- 1) La société anonyme «CLL Invest S.A.» ayant son siège social à L-8041 Strassen, 80, rue des Romains, en voie d'inscription au R.C.S.L., ici représentée aux fins des présentes par deux de ses administrateurs:
- Monsieur Pascal Vandenbussche, Administrateur I, demeurant à 8450 Bredene (Belgique), Sluisvlietlaan 30, de nationalité belge.
 - Madame Ingrid Hoolants, Administrateur II, demeurant professionnellement à L-8041 Strassen, 80, rue des Romains.
- 2) La société anonyme «ELO Invest S.A.» ayant son siège social à L-8041 Strassen, 80, rue de Romains, en voie d'inscription au R.C.S.L., ici représentée aux fins des présentes par deux de ses administrateurs:
- Monsieur Vincent Vandenbussche, Administrateur I, demeurant à 8420 De Haan (Belgique), Vogelzanglaan 33, de nationalité belge.
- Madame Ingrid Hoolants, Administrateur II, demeurant professionnellement à L-8041 Strassen, 80, rue des Romains. Lesquelles comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elles ont arrêtés les statuts comme suit:

A. Objet - Durée - Dénomination - Siège

Art. 1 er. Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ciaprès la «Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ciaprès la «Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les «Statuts»).



Art. 2.

A. La Société a pour objet, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, mais exclusivement pour son propre profit ou au profit des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société ou des sociétés apparentées (ci-après «Membres du groupe»):

- 1) La prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises et étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, options, contrats à termes, hedge funds, placements à terme, créances, billets et autres valeurs mobilières de toutes espèces, l'administration, le contrôle et le développement de telles participations.
- 2) L'octroi de prêts et d'ouvertures de crédit aux Membres du groupe. Dans ce cadre la Société pourra également se porter caution ou consentir des garanties, dans leur sens le plus large, effectuer toute opération commerciale ou financière, à l'exception de celles réservées aux professionnels du secteur financier par la Loi du 5 avril 1993 relative au secteur financier.
- 3) La centralisation d'opérations financières et la couverture de risques découlant des fluctuations de cours de change et taux d'intérêt.
 - 4) Le contrôle de la gestion des comptes de débit et crédit des Membres du groupe.
- 5) La coordination et/ou la centralisation de la gestion financière et de la trésorerie de et pour les Membres du groupe, laquelle inclut particulièrement:
 - La centralisation des comptes financiers de débit et crédit;
 - L'acquisition, la détention et la perception des créances sur les débiteurs des Membres du groupe;
 - La détention et le placement dans leur sens le plus large des liquidités excédentaires des Membres du groupe;
 - La transmission de données et instructions en matière de gestion financière;
- La coordination des travaux préparatoires dans le cadre de négociations ainsi que la conduite des négociations avec des institutions financières et investisseurs institutionnels, au nom et pour le compte des Membres du groupe;
 - La gestion des comptes financiers des Membres du groupe, en leur nom et pour leur propre compte;
 - B. La Société a également comme objet:
- 1) L'achat, la détention et la gestion de brevets, marques, licences, et de façon générale, tous autres éléments de propriété intellectuelle dont elle pourra ensuite concéder l'usage par voie de licences, sous-licences ou tout autre contrat approprié.
- 2) La création et le développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, et lui prêter tout concours, que ce soit par des prêts, des garanties ou de toute autre manière, à l'exception des activités réservées aux professionnels du secteur financier par la Loi du 5 avril 1993 relative au secteur financier.

La Société peut réaliser toutes opérations mobilières, immobilières, financières, industrielles et commerciales liées directement ou indirectement à son objet.

Elle peut réaliser son objet directement ou indirectement en son nom propre ou pour le compte de tiers, seule ou en association, en effectuant toutes opérations de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

D'une façon générale, la Société peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet en restant toutefois dans les limites tracées par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

- Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.
- Art. 4. La Société a comme dénomination «V&P Invest S.à r.l.».
- Art. 5. Le siège social est établi à Strassen.

Le siège social peut être déplacé à l'intérieur de la commune de Strassen par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

B. Capital social - Parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à six cent quarante mille euros (EUR 640.000,-) représenté par six cent quarante (640) parts sociales numérotées de 1 à 640, d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,) chacune (les «Parts»).

La Société peut racheter ses propres parts sociales dans les limites prévues par la Loi.

Art. 7. Le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 15 alinéa 3 des présents Statuts.



- **Art. 8.** Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.
- Art. 9. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application des prescriptions de l'article 189 de la Loi.

Art. 10. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

C. Gérance

- Art. 11. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent un Conseil de Gérance.
 - Le(s) gérant(s) ne sont pas obligatoirement associés. Le(s) gérant(s) sont révocables ad nutum.
- Toute personne morale exerçant la fonction de gérant devra nommer un représentant permanent (le «Représentant (e) Permanent(e)») chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour le compte de la personne morale. Ce représentant est soumis aux mêmes conditions et encourt la même responsabilité civile que s'il exerçait cette mission en nom et pour le compte propre, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente. Celle-ci ne peut révoquer son représentant permanent qu'en désignant simultanément son successeur.

En cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance est composé de gérants de catégorie A, de gérants de catégorie B et de gérants de catégorie C. Dans ce cas, le Conseil de Gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si au moins un gérant de catégorie A, un gérant de catégorie B et un gérant de catégorie C sont présents ou représentés. Les décisions sont prises à la majorité des votes des gérants présents ou représentés à la réunion. Toutefois aucune décision ne pourra être prise à moins qu'elle ne soit approuvée par au moins un gérant de catégorie A, au moins un gérant de catégorie B et au moins un gérant de catégorie C.

Art. 12. Dans les rapports avec les tiers, le gérant ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance, ont tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations nécessaires ou utiles à l'objet social, pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance.

La Société est valablement engagée par la signature de son gérant unique et en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe d'un gérant de catégorie A, d'un gérant de catégorie B et d'un gérant de catégorie C.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance, ont le droit de déléguer certains pouvoirs déterminés à un ou plusieurs mandataires, gérants ou non, associés ou non.

Art. 13. Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance, peuvent déléguer la gestion journalière de la Société à un ou plusieurs gérant(s) ou mandataire(s) et déterminer les responsabilités et rémunérations, le cas échéant, des gérants ou mandataires, la durée de représentation et toute autre condition pertinente de ce mandat.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du Conseil de Gérance.

Art. 14. Un gérant ne contracte, du fait de ses fonctions, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société.

D. Décisions de l'associé unique - Décisions collectives des associés

Art. 15. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui lui sont conférés par l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

Toutefois, les résolutions modifiant les statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité des associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

E. Année sociale - Bilan - Répartition

- **Art. 16.** L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre de la même année.
- Art. 17. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis et le gérant (ou le Conseil de Gérance) prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.



Art. 18. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution de la réserve légale, jusqu'à ce que celle-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance, peuvent décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par le(s) gérant(s) duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

F. Dissolution - Liquidation

Art. 19. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Le capital social sera payé pari passu aux détenteurs de Parts.

Le boni de liquidation résultant de la dissolution de la Société, après que celle-ci se soit acquittée de l'intégralité de ses dettes, sera distribué aux détenteurs de Parts, proportionnellement à leur participation dans le capital de la Société.

Art. 20. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2014.

Souscription - Libération

Les statuts de la Société ayant été ainsi arrêtés, les six cent quarante (640) parts sociales de la Sociétés ont été souscrites comme suit:

- 1. La société anonyme «CLL Invest S.A.», préqualifiée: trois cent vingt (320) parts sociales, numérotées de 1 à 320;
- 2. La société anonyme «ELO Invest S.A.», préqualifiée: trois cent vingt (320) parts sociales, numérotées de 321 à 640; TOTAL: six cent quarante (640) parts sociales.

Ces parts ont été libérées intégralement par des versements en espèces, de sorte que le montant de six cent quarante mille euros (EUR 640.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société.

Décisions des associés

Les associés ont pris les résolutions suivantes:

- 1. La personne suivante est nommée gérant de catégorie A de la Société pour une durée indéterminée:
- Pascal VANDENBUSSCHE, administrateur de sociétés, né à Ostende (Belgique), le 19 août 1965, demeurant à 8450 Bredene (Belgique), Sluisvlietlaan 30, de nationalité belge.
 - 2. La personne suivante est nommée gérant de catégorie B de la Société pour une durée indéterminée:
- Vincent VANDENBUSSCHE, administrateur de sociétés, né à Ostende (Belgique), le 9 juillet 1970, demeurant à 8420 De Haan (Belgique), Vogelzanglaan 33, de nationalité belge.
 - 3. Les personnes suivantes sont nommées gérantes de catégorie C de la Société pour une durée indéterminée:
- La société à responsabilité limitée «A&C MANAGEMENT SERVICES, société à responsabilité limitée», ayant son siège social à L-8041 Strassen, 80, rue des Romains, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 127.330.

Madame Maryse MOUTON, expert-comptable, née à Aye (Belgique), le 25 mai 1966, demeurant professionnellement à L-8041 Strassen, 80, rue des Romains est désignée Représentante Permanente de la société «A&C MANAGEMENT SERVICES, société à responsabilité limitée», préqualifiée.

- Ingrid HOOLANTS, administrateur de sociétés, née à Vilvorde (Belgique), le 28 novembre 1968, demeurant professionnellement à L-8041 Strassen, 80, rue des Romains.
 - 4. Le siège de la Société est fixé à L-8041 Strassen, 80, rue des Romains.

⁻rais

Les comparantes ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ deux mille deux cents euros (EUR 2.200,-).

DONT ACTE, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Vandenbussche, Hoolants, Vandenbussche, Kesseler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 07 février 2014. Relation: EAC/2014/2031. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.



POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2014053420/189.

(140061432) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2014.

Rotomade S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4902 Bascharage, Zone Industrielle Bommelscheuer.

R.C.S. Luxembourg B 96.695.

L'an deux mille quatorze, le trente-et-un mars.

Par devant nous, Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est réunie

une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de «ROTOMADE S.A.», société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-4902 Bascharage, Zone Industrielle Bommelscheuer, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 96.695, constituée sous la forme d'une société à responsabilité limitée sous la dénomination de ROTOMATE, S.à r.l. suivant acte reçu par Maître Robert SCHUMAN, notaire de résidence à Differdange en date du 7 novembre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1274 du 2 décembre 2003, et dont les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant un acte reçu par Maître Jean SECKLER en date du 31 octobre 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2989 du 10 décembre 2012.

L'assemblée est déclarée ouverte sous la présidence de Monsieur Arnaud DELALLE, employé, demeurant professionnellement à L-2529 Howald, 45 rue des Scillas, qui désigne comme secrétaire, Madame Laure SINESI, employée, demeurant professionnellement à L-2529 Howald, 45 rue des Scillas.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Michaël DUVAL, employé, demeurant professionnellement à L-2529 Howald, 45 rue des Scillas.

Le bureau ainsi constitué, le Président a exposé et prié le notaire instrumentant d'acter:

(i) Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour

- 1. Présentation du projet de fusion par absorption de la société EVOLUTION PLASTURGIE S.à r.l. par la société absorbante ROTOMADE S.A., tel que ce projet de fusion du 14 février 2014 a été publié au Mémorial C numéro 491 du 24 février 2014, décision de le ratifier intégralement et de considérer expressément que, du point de vue comptable et fiscal, la fusion a pris effet entre les sociétés fusionnantes à la date du 1 er janvier 2014.
- 2. Constatation de l'accomplissement des formalités prescrites par l'article 267 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
 - 3. Divers.
- (ii) Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.
- (iii) Que les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants resteront pareillement annexées aux présentes.
- (iv) Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée et les actionnaires présents ou représentés déclarant avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage.
- (v) Que la présente assemblée est par conséquent régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée générale, après délibération, a pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale CONSTATE que la société ROTOMADE S.A. (ci-après la «Société Absorbante») est devenue l'associée unique d'EVOLUTION PLASTURGIE S.à r.l., société à responsabilité limitée, établie et ayant son siège social à L-4902 Bascharage, Zone Industrielle Bommelscheuer, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 137.466 (ci-après la «Société Absorbée»).

Deuxième résolution

L'assemblée générale DÉCIDE d'approuver, après examen des documents prescrits par l'article 267 de la Loi, telle que modifiée, le projet commun de fusion entre la Société Absorbée et la Société Absorbante arrêté tel que reçu le 14 février 2014 par Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), agissant en rem-



placement de son confrère empêché, Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), publié au Mémorial C numéro 491 du 24 février 2014.

Troisième résolution

L'assemblée générale DÉCIDE de fusionner la Société Absorbée par voie d'absorption par la Société Absorbante en conformité avec l'article 278 et suivants de la Loi sans émission d'actions nouvelles de la Société Absorbante, étant entendu que (i) toutes les parts sociales de la Société Absorbée seront annulées suite au transfert de tous les actifs et passifs de la Société Absorbée, rien excepté, ni réservé, au jour de la réalisation de ces fusions entraînant la dissolution automatique de la Société Absorbée, laquelle dissolution ne sera suivie d'aucune opération de liquidation, et (ii) la fusion sera effective d'un point de vue comptable et fiscal au 1 er janvier 2014.

Quatrième résolution

L'assemblée générale RECONNAIT que la fusion sera définitivement réalisée suite à la décision concordante de l'associée unique de la Société Absorbée.

L'assemblée RECONNAIT de surcroît que la fusion sera effective d'un point de vue comptable et fiscal au 1 ^{er} janvier 2014.

Cinquième résolution

L'assemblée générale DÉCIDE de déléguer tous pouvoirs au gérant de la Société Absorbée pour accomplir sous sa signature individuelle tout ce qui est nécessaire ou utile en vue de la mise en oeuvre des résolutions précédentes, y compris la passation de tous les actes nécessaires au transfert d'actifs et de passifs tels que décidés en vertu des susdites résolutions.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare attester conformément aux dispositions de l'article 271(2) de la Loi l'existence et la légalité des actes et formalités incombant à la Société Absorbante et du projet commun de fusion entre la Société Absorbante et la Société Absorbée.

Frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payable par la Société en raison du présent acte sont évalués à 900,- EUR.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Howald, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire soussigné par leur nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec le notaire soussigné, le présent acte.

Signé: Arnaud DELALLE, Laure SINESI, Michaël DUVAL, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 03 avril 2014. Relation GRE/2014/1380. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): Claire PIERRET.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Junglinster, le 10 avril 2014.

Référence de publication: 2014053306/89.

(140060984) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2014.

Sartos Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 136.975.

L'an deux mille quatorze, le sixième jour du mois de mars.

Par-devant Nous, Maître Francis Kesseler, notaire de résidence à Esch-Sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est réunie

une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SARTOS INVESTMENTS S.A. (la «Société»), ayant son siège social au 163, rue du Kiem, L-8030 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 136975. La Société a été constituée selon un acte reçu par Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 3 mars 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 871 le 9 avril 2008, dernièrement modifié par acte reçu par Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 31 décembre 2013, non encore publié.



L'assemblée a choisi comme président Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, employée privée, avec adresse professionnelle au 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg (le «Président»);

L'assemblée a désigné comme secrétaire et scrutateur Mme Claudia Rouckert, employée privée, avec adresse professionnelle au 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg;

Le bureau de l'assemblée ainsi constitué, le Président a exposé et prié le notaire soussigné d'acter que:

- I. Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions détenues par ceux-ci est montré sur la liste de présence signée par leur mandataire, par le bureau de l'assemblée et par le notaire. Ladite liste de présence ainsi que la procuration, seront enregistrés avec le présent acte.
- II. Il apparaît de la liste de présence que l'intégralité du capital social est représentée à cette assemblée générale extraordinaire.
 - III. La présente assemblée a pour ordre du jour:
- Transfert du siège de la Société du 163, rue du Kiem, L-8030 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg, au 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;
- Modification du paragraphe 2 de l'article 1 ^{er} des statuts afin qu'il ait la teneur suivante: «Le siège de la société est établi dans la commune de Luxembourg. Le siège social pourra être transféré en tout autre lieu de la commune par décision du Conseil d'Administration.»;
 - Acceptation des démissions des administrateurs actuels de la Société;
 - Nomination de deux nouveaux administrateurs;
 - Acceptation de la démission du commissaire aux comptes actuel de la Société;
 - Décision de nommer un commissaire aux comptes.

L'assemblée, après avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège de la Société du 163, rue du Kiem L-8030 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg, au 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Deuxième résolution

L'assemblée modifie en conséquence le paragraphe 2 de l'article 1 er des statuts afin qu'il ait la teneur suivante:

«Le siège de la société est établi dans la commune de Luxembourg. Le siège social pourra être transféré en tout autre lieu de la commune par décision du Conseil d'Administration.».

Troisième résolution

L'assemblée prend connaissance et accepte les démissions des administrateurs actuels de la Société et décide de leur accorder décharge pour l'exécution de leur mandat:

- M. Philippe Richelle, demeurant professionnellement au 163, rue du Kiem, L-8030 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg, en tant qu'administrateur et président du conseil d'administration de la Société;
- M. Marc Libouton, demeurant professionnellement au 163, rue du Kiem, L-8030 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg:
- Mme Brigitte Denis, demeurant professionnellement au 163, rue du Kiem, L-8030 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de nommer, avec effet immédiat, les personnes suivantes en tant qu'administrateurs de la Société jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2019:

- M. Yves Weerts, né à Verviers (Belgique), le 15 septembre 1967, demeurant au 20, rue des Bocages, 4880 Aubel, Belgique;
- M. Christophe Blondeau, né à Antwerp (Belgique), le 28 février 1954, demeurant au 46, Route de Luxembourg, L-7240 Bereldange, Grand-Duché de Luxembourg.

Cinquième résolution

L'assemblée prend connaissance et accepte la démission de H.R.T. Révision S.A., une société anonyme ayant son siège social au 163, rue du Kiem, L-8030 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 51238, en tant que commissaire aux comptes de la Société, et décide de lui accorder pleine et entière décharge pour l'exercice de son mandat.

Sixième résolution

L'assemblée décide de nommer, avec effet immédiat, REVISORA S.A., une société anonyme ayant son siège social au 60, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg enregistrée au Registre de Commerce et



des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 145505, en tant que commissaire aux comptes de la Société jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2019.

Frais

Les frais, dépenses, honoraires ou charges de toute sorte, qui incombent à la Société du fait du présent acte s'élèvent approximativement à mille trois cents Euros (1.300 EUR).

Déclaration

Dont acte, fait et passé à Esch-Sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Lecture ayant été faite au mandataire des parties comparantes, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Conde, Rouckert, Kesseler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 13 mars 2014. Relation: EAC/2014/3706. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2014053341/82.

(140061028) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2014.

Supply Chain S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 5, Heienhaff. R.C.S. Luxembourg B 183.604.

_

In the year two thousand and fourteen, on the twenty-seventh day of March.

Before us Maître Francis Kesseler, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

LSG Lufthansa Service Europa/Afrika GmbH, a company incorporated under the laws of Germany, having its registered office at Dornhofstrasse 38, 63263 Neu-Isenburg, Germany and registered with the commercial register of the local court (Amtsgericht) of Offenbach under number HRB 40884,

here represented by Mrs. Sofia Afonso-Da Chao Conde, private employee, residing professionally in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, pursuant to a proxy dated 21 March 2014.

The proxy given, signed "ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary, shall remain annexed to this document to be filed with the registration authorities.

The appearing party declare that it is the sole shareholder (the "Sole Shareholder") representing the entire share capital of Supply Chain S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), registered with the Luxembourg Trade and Companies Register (Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg) under number B183604, having its registered office at 5, rue Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Luxembourg (the "Company").

The Company has been incorporated pursuant to a deed of Maître Francis Kesseler, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, dated 24 December 2013, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 682 dated 15 March 2014.

The Company's articles of association (the "Articles") have not been amended since its incorporation.

The appearing party, represented as above mentioned, having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda

1. To amend paragraph 2 of article 7.3 (Representation and signatory power) of the Articles so as it reads as follows:

"The Company shall be bound by the single signature of the manager or, in case of a plurality of managers, by the joint signature of a class A manager and a class B manager or by the joint signatures or single signature of any persons to whom such signatory power has been delegated by the board of managers, within the limits of such power.";

2. Miscellaneous,

has requested the undersigned notary to document the following resolution:

Sole resolution

The Sole Shareholder of the Company RESOLVES to amend paragraph 2 of article 7.3 (Representation and signatory power) of the Articles so as it reads as follows:

"The Company shall be bound by the single signature of the manager or, in case of a plurality of managers, by the joint signature of a class A manager and a class B manager or by the joint signatures or single signature of any persons to whom such signatory power has been delegated by the board of managers, within the limits of such power."



Estimate of costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of this deed are estimated at approximately one thousand three hundred euro (EUR 1,300.-).

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Esch-sur-Alzette, on the day named at the beginning of this document. The document having been read to the person appearing, which signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le vingt-sept mars.

Par-devant Maître Francis Kesseler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

LSG Lufthansa Service Europa/Afrika GmbH, une société constituée sous le droit allemand, ayant son siège social à Dornhofstrasse 38, 63263 Neu-Isenburg, Allemagne et enregistrée auprès du registre de commerce du tribunal communal (Amtsgericht) d'Offenbach sous le numéro HRB 40884,

ici représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, employée privée, résidant professionnellement à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé datée du 21 mars 2014.

Laquelle procuration restera, après avoir été paraphée "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant, annexée au présent acte pour être formalisée avec celui-ci.

La partie comparante déclare qu'elles est l'associé unique (l'"Associé Unique") représentant l'intégralité du capital social de Supply Chain S.à r.l., une société à responsabilité limitée, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B183604, et ayant son siège social au 5, rue Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Luxembourg (la "Société").

La Société a été constituée selon acte notarié de Maître Francis Kesseler, notaire résidant à Eschsur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, du 24 Décembre 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 682 du 15 mars 2014.

Les statuts de la Société (les "Statuts") n'ont pas été modifiés depuis son incorporation.

La partie comparante, dûment représentée comme dit ci-dessus, ayant reconnu être parfaitement informée des résolutions à prendre sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1. Modification du paragraphe 2 de l'article 7.3 (Représentation et signature autorisée) des Statuts de sorte qu'il soit rédigé comme suit:

"La Société sera engagée par la signature simple du gérant ou en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe d'un gérant de classe A et d'un gérant de classe B ou par la signature simple ou conjointe de toute personne à qui ce pouvoir de signature a été délégué par le conseil de gérance dans les limites d'un tel pouvoir.";

2. Miscellaneous,

a requis le notaire instrumentant de documenter la résolution suivante:

Résolution unique

L'Associé Unique de la Société DECIDE de modifier le paragraphe 2 de l'article 7.3 (Représentation et signature autorisée) des Statuts de sorte qu'il soit rédigé comme suit:

"La Société sera engagée par la signature simple du gérant ou en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe d'un gérant de classe A et d'un gérant de classe B ou par la signature simple ou conjointe de toute personne à qui ce pouvoir de signature a été délégué par le conseil de gérance dans les limites d'un tel pouvoir."

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de cet acte sont estimés à environ mille trois cents euros (EUR 1.300,-).

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, constate que le comparant a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française. A la requête dudit comparant, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Esch-sur-Alzette, à la date figurant en tête des présentes.



Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire. Signé: Conde, Kesseler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 03 avril 2014. Relation: EAC/2014/4797. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2014054099/99.

(140061826) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2014.

Blue Holdings II, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg. R.C.S. Luxembourg B 173.192.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Francis Kesseler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 20 novembre 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 95 du 15 janvier 2013.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Blue Holdings II

Signature

Référence de publication: 2014054397/13.

(140062832) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

Kato S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-5367 Schuttrange, 64, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 134.967.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Schuttrange, le 15 April 2014.

Référence de publication: 2014054685/10.

(140063004) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

Kingdom Holding 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 1-3, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 152.623.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 avril 2014.

Référence de publication: 2014054693/10.

(140063033) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

Blue Skye Capital S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 159.631.

En date du 15 avril 2014, le conseil de gérance a pris la résolution suivante:

- Le siège social de la Société est transféré avec effet immédiat du 49, Boulevard Royal, L-2449, Luxembourg au 124, Boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 15 avril 2014.

Référence de publication: 2014054398/13.

(140063027) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.



Javi International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 28.061.

Référence est faite à l'extrait des résolutions prises par le Conseil d'Administration en date du 03 juin 2013 déposé le 07 juin 2013 sous référence L 130091329 et publié le 25 juillet 2013 au Mémorial C n°1793 sous le référence 2013074365/17

Extrait des résolutions prises par l'Actionnaire Unique en date du 10 avril 2014

1. La cooptation de Madame Chantai MATHU, employée privée, née le 08 mai 1968 à Aye, Belgique, résidant professionnellement au 412 F route d'Esch, L-2086 Luxembourg, en tant qu'Administrateur en remplacement de Mademoiselle Noëlle PICCIONE, Administrateur démissionnaire, est ratifiée. Son mandat viendra à échéance lors de la convocation de l'Actionnaire Unique de l'an 2018.

Fait à Luxembourg, le 10 avril 2014.

Certifié sincère et conforme

Signatures

Référence de publication: 2014054674/18.

(140062192) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

Belair Business Offices S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 32.000,00.

Siège social: L-7257 Walferdange, 2, Millewee.

R.C.S. Luxembourg B 149.137.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2012 de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Walferdange.

Un administrateur

Référence de publication: 2014054412/12.

(140062369) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

Los Gatos Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 31.500,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 155.358.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 avril 2014.

Carsten SÖNS

Mandataire

Référence de publication: 2014054714/12.

(140062912) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

Laurada S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 11, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 110.048.

Je vous prie de bien vouloir prendre acte de ma démission de mon mandat de commissaire aux comptes avec effet immédiat.

Hellange, le 16 avril 2014.

Régis BUTRYN.

Référence de publication: 2014054723/10.

(140062750) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck